

Le cartel colombien attaque

SYLVIANE BOURGETEAU
Collaboration spéciale
BOGOTÁ

Huit heures et trente, dans l'une des principales artères de Bogotá. Une lourde voiture noire, aux vitres fumées, passe lentement. Devant elle, deux jeeps et, collées aux pare-chocs arrière, deux autres jeeps.

Le feu passe au rouge, le convoi s'arrête. Tout à coup, des quatre voitures qui accompagnent ce monstre blindé, surgissent une vingtaine d'hommes, les yeux cachés par des lunettes soleil, une mitrailleuse M16 dans la main et le doigt sur la gâchette.

Scène quotidienne en Colombie. C'est simplement l'ambassadeur américain qui se rend à son bureau. Tous, dans ce pays, n'ont pas la chance d'avoir un dispositif de protection aussi sophistiqué. Ce ne fut pas le cas — ces deux dernières semaines — pour une juge d'ordre public, assassinée dans sa voiture avec ses deux gardes du corps; pour un magistrat, abattu en pleine rue; pour le chef de la police d'Antioquia et le sénateur libéral, pré-candidat à la présidence, Luis Galan criblé de balles sur une place publique de Bogotá, lors d'une assemblée politique.

Contre qui se protège l'ambassadeur des États-Unis? Par qui ont été tirées les balles? Une seule réponse: le narcotrafic et, dans la plupart de ces cas, sur ordre du fameux cartel de Medellín. Quel en est le mobile? Ils sont multiples mais peuvent se résumer ainsi: toute personne s'opposant au pouvoir et aux activités des narcotrafiquants.

Le chef de police d'Antioquia avait mené personnellement, quelques jours avant sa mort, les saisies d'un laboratoire de cocaïne d'une valeur de \$10 millions et d'un demi-million de gallons de produits chimiques, ainsi que la découverte d'une «chaussette» (centre de stockage et d'expédition de la cocaïne vers l'extérieur) et l'arrestation du responsable des escadrons de la mort du Magdalena Medio, la région la plus violente de Colombie.

Et Luis Galan? Ce sénateur libéral de 46 ans, pré-candidat à la présidence pour les élections de 1990, le président qu'auraient élu les Colombiens selon les derniers sondages, s'était toujours opposé au narcotrafic et à la corruption qu'il engendre. Il avait, par ses idées, été identifié à l'aile gauche ou progressiste du vieux parti libéral.

Il critiquait ouvertement l'infiltration de l'argent de la drogue dans les campagnes électorales et avait proposé, dans ce sens, un projet de loi qui fut refusé par des collègues. Il savait de quoi il parlait. Dans ces années-là, Pablo Escobar, l'un des chefs de Medellín, tentait une carrière politique et

avait réussi à obtenir le poste de suppléant d'un sénateur libéral!

Début de la fin

Tout allait pour le mieux pour les narcotrafiquants jusqu'en mars 1984, lorsqu'un gigantesque complexe de production de cocaïne fut découvert dans les étendues sauvages et désertiques, au nord-ouest de la Colombie. La production était assurée par les narcotrafiquants.

Cette découverte marque le début de leur offensive contre tous ceux qui osent critiquer et s'opposer à leur commerce. Le mois suivant, ils assassinent le ministre de la Justice, Lara Bonilla, un galaniste qui mettait trop de zèle à lutter contre le narcotrafic, et à soutenir le traité d'extradition signé en 1979 entre la Colombie et les États-Unis.

Réfugiés à Panama, ils y invitent le procureur de la république et un ex-président. Leur proposition est la suivante: «Nous abandonnons nos activités, nous investissons nos capitaux dans des entreprises légales et nous vous payons la dette extérieure, si vous annulez le traité d'extradition.»

Le gouvernement colombien ne se plie pas à leur chantage et les narcotrafiquants lui déclarent une guerre sans pitié. Des juges chargés de leurs dossiers, des journalistes trop objectifs, des policiers et militaires trop actifs sont assassinés dans tout le pays.

Enrique Parejo, un autre galaniste, remplace Bonilla au ministère de la Justice. Constamment menacé de mort, il fuit peu après le pays. Il est nommé ambassadeur à Budapest. Le cartel de Medellín, pour démontrer que ni les frontières ni le rideau de fer ne sont un obstacle à leur pouvoir et détermination, envoie un groupe de tueurs en Hongrie pour l'éliminer. Il en réchappera avec une balle dans la tête et une paralysie faciale.

Pendant ce temps, en Colombie, les laboratoires clandestins produisent chaque jour des tonnes de cocaïne. De quoi subvenir à la demande nord-américaine, dont 10 p. cent (22 millions) de la population est considérée comme consommatrice de drogues. D'ailleurs, 90 p. cent de la production de ces laboratoires est consommé par des Nord-Américains.

Fortunes blanches

Le commerce est plus florissant que jamais et les bénéfices sont extravagants: \$4 milliards par an. Luis Ochoa et Pablo Escobar — principaux chefs du cartel de Medellín — sont deux des hommes les plus riches au monde, selon la revue *Forbes*. Ils blanchissent cette fortune dans des banques américaines, suisses, anglaises ou luxembourgeoises, puis achètent des immeubles, des lignes d'aviation, d'immenses propriétés, des milliers d'hectares de terre.

corps, etc. Or, la société *Hod Hahanith* — ou fer de lance — exerce en Colombie.

Jeudi soir, un communiqué spécial du ministère israélien de la Défense annonçait que la société *Hod Hahanith* de Yair Klein, établie en Colombie, «n'a jamais reçu un permis officiel du ministère pour travailler dans ce pays». Par contre, un permis fut délivré à une autre firme israélienne dont le siège est à Bogotá. Le communiqué ne révèle pas le nom de cette firme. Par ailleurs, le colonel Klein a fait savoir qu'il rentrerait en Israël samedi soir (ce soir).

Yair Klein, 46 ans, qui commande aujourd'hui, en tant que réserviste, un régiment d'élite, est un ancien officier parachutiste et ancien commando, qui a terminé avec grande distinction plusieurs cours d'officier. Trois autres officiers d'élite, tous des colonels de la réserve, sont employés par *Hod Hahanith*. Le colonel Moshe Spector, commandant d'un régiment blindé et qui fut, en 1985, membre de l'état major du commandement du front nord. Le colonel Avraham Tzadaka, 46 ans, qui fut de 83 à 86, commandant de l'unité antiterroriste dans l'ar-



Galan: «L'État n'est pas compromis dans ce trafic»

NDLR: En juin dernier, le sénateur colombien Luis Galan, assassiné en fin de semaine dernière à Bogotá, était de passage à Ottawa. Notre journaliste Gilles Paquin l'avait interviewé. Le texte suivant a été publié dans notre édition du 9 juin.



GILLES PAQUIN

du bureau de
La Presse
OTTAWA

Chaque fois qu'un Colombien voyage à l'étranger il constate invariablement que le nom de son pays est associé à deux produits: le café et la cocaïne. Mieux vaut alors se résigner à répondre aux questions qui surgissent sur son chemin.

C'est ce qu'a fait, hier (8 juin 1989), le sénateur colombien Luis Galan, au lendemain de son arrivée à Ottawa alors qu'il entreprenait une tournée au Canada à l'invitation du gouvernement fédéral. «Les gens ont souvent l'impression que l'État colombien et le gouvernement sont compromis dans le trafic de la drogue. C'est faux, mais il est évident qu'il y a des fonctionnaires et des policiers corrompus», a

déclaré M. Galan en entrevue à La Presse.

Aspirant à devenir le candidat du Parti libéral de Colombie, lors des élections présidentielles de l'an prochain, M. Galan devra faire face au pouvoir parallèle détenu par les puissants trafiquants de drogue de son pays. Leur tenir tête, c'est s'exposer à une lutte sans merci, reconnaît-il, mais il commence à en avoir l'habitude.

«Depuis que je fais de la politique, soit près de dix ans, j'ai des gardes du corps et je roule en voiture blindée. Je n'ai pas le choix car mon parti a été durement frappé par les marchands de drogues. Des députés, des journalistes et des fonctionnaires ont été assassinés», dit M. Galan.

«Encore le mois dernier, le père d'un juge a été abattu en guise de vengeance contre son fils qui avait récemment condamné des trafiquants à la prison. Le juge ayant cherché refuge à l'extérieur du pays, on a tué son père», raconte M. Galan.

Selon lui, la corruption et l'intimidation ont sapé le système judiciaire de la Colombie, à un point tel que le gouvernement compte sur l'aide de l'étranger pour réprimer le trafic de la drogue.

«L'an dernier, les autorités colombiennes ont détruit plusieurs raffineries et 30 tonnes de cocaïne, mais on croit qu'il ne s'agit là que du quart de la production totale de notre pays. Il s'en fait également au Brésil, au Mexique et de plus en plus dans les pays

industrialisés», soutient M. Galan.

La répression de la production devenant d'autant plus difficile que les raffineries se déplacent d'un pays à l'autre, on doit mettre davantage d'accent sur la réduction de la consommation, croit le sénateur. On doit également encourager les paysans à délaisser la culture de la coca en leur offrant d'autres choses de plus payant, dit-il.

Pour M. Galan, il faut par exemple contrôler les exportations de produits chimiques utilisés dans les raffineries de cocaïne, établir des vérifications financières comme les autorités américaines ont fait dans certaines banques, mais aussi faire davantage d'information auprès des jeunes à ce sujet.

«Les campagnes d'information donnent des résultats. Ainsi, nous avons enregistré une baisse de la consommation chez nous. L'idée que personne n'y gagne à long terme fait son chemin et les jeunes trouvent la vente et la consommation moins intéressantes», dit-il.

«Les grands trafiquants s'éliminent entre eux et rares sont les chefs de ces réseaux qui dépassent 40 ans. On peut faire de l'argent rapidement dans ce milieu, mais on meurt tout aussi rapidement», conclut M. Galan.

Luis Carlos Galan aimerait bien parvenir à changer l'image de son pays à l'étranger mais cela prendra beaucoup de temps et la répression des trafiquants devra s'accroître avant d'y parvenir.

La dernière victime de la guerre de la drogue en Colombie: le sénateur Luis Carlos Galan, aspirant à la présidence du pays.

Leurs capitaux sont investis tant aux États-Unis qu'en Colombie où ils continuent de produire sous la protection de la guérilla. Les États-Unis augmentent chaque année leur budget anti-drogue qui, s'appuyant sur l'existence de la narco-guérilla, sert autant à la lutte anti-communiste qu'anti-drogue. Mais l'alliance narco-guérilla, mariage de raison basé sur le gain, va se rompre vers 1986. La guérilla était devenue trop gourmande. Dorénavant, les narcotrafiquants, devenus aussi propriétaires terriens et grands éleveurs de bovins, vont s'acharner à exterminer la guérilla et le communisme (qui selon leur conception peut englober la moitié de la population) dans le pays.

Pour arriver à leurs fins, ils créent et entretiennent de vraies armées de tueurs, entraînés — comme on vient de le découvrir — par des mercenaires ou ex-militaires israéliens (lire autre texte dans cette page) et britanniques.

Séduits par cet anti-communisme et l'argent qu'il y a derrière, des membres de la police et de l'armée leur prêtent main forte, ou bien ferment les yeux sur les assassinats et massacres. Les statistiques de morts violentes et politiques ne cessent de croître en Colombie. On parle d'une «sale guerre» du type argentin ou d'une guerre civile non déclarée.

Les narcotrafiquants sont donc aussi devenus un ennemi et un pouvoir politique, soutenus anonymement par les secteurs de l'extrême-droite colombienne. Les narcotrafiquants se sont infiltrés dans toutes les sphères du pouvoir: économique, financier, politique et même internationale.

Leur puissance est telle que nombre de personnalités, de banques, d'entreprises et de pays en arrivent à vivre et à exercer cette double morale: manger à la même table que les narcotrafiquants mais, en dehors des repas et pour leur bonne image, blâmer et lutter contre ce fléau: le narcotrafic.

En face de cet empire, que peuvent représenter les assassinats d'un juge, d'un magistrat, d'un chef de la police et d'un sénateur? Juste l'élimination de quelques entraves à la bonne marche du commerce mondial de la cocaïne. Et, surtout, ils créent un effet psychologique de terreur pour ceux qui songent encore à appliquer le traité d'extradition vers les États-Unis.

SYLVIANE BOURGETEAU est correspondante de Radio-Canada en Colombie et membre de «Reporters sans frontières», organisme financé par le gouvernement de France.

L'implication d'Israéliens en Colombie consterne Jérusalem

VICTOR CYGIELMAN
collaboration spéciale
TEL-AVIV

Après l'assassinat du candidat à la présidence Luis Galan, à Bogotá, par des hommes de main du roi de la drogue, c'est la consternation en Israël à la suite des informations sur la participation d'officiers de réserve israéliens à l'entraînement de «l'armée privée» du cartel de la drogue colombienne.

La cassette vidéo, où l'on entend une voix louer, en hébreu, un exercice de commando exécuté par les soldats de la drogue, semblait, au début, une mauvaise blague. Puis on apprit que la cassette en question fut expressément envoyée par les chefs du cartel de la drogue au gouvernement colombien afin d'intimider les ministres: tremblez, car nous avons des instructeurs israéliens!

Enfin, la télé israélienne réussit à identifier la voix et le visage révélés par la cassette: il s'agit du colonel Yair Klein, président de la firme *Hod Hahanith*, spécialisée dans l'instruction militaire, l'entraînement à la lutte antiterroriste, la formation de garde du

mée israélienne. Le colonel d'aviation Yaacov Biran, 44 ans, ancien commandant d'une escadrille d'hélicoptères.

Comment voit-on, au ministère de la Défense, l'entraînement accordé par cette société aux forces du cartel de la drogue Medellín? «Il s'agit, bien entendu, d'une activité criminelle, dont nous n'avons aucune connaissance. Les hommes impliqués dans cette activité, qu'ils soient israéliens ou non, sont des criminels dont la police doit s'occuper. Après tout, si la voix de la cassette est bien celle de Klein, il s'agit d'un civil», dit-on encore au ministère de la Défense.

Techniquement, c'est exact. Légèrement aussi, ces Israéliens, travaillant pour le cartel de la drogue colombienne sont des civils, mais comme il s'agit d'officiers de réserve, qui sont régulièrement rappelés au service, pendant 30 ou 40 jours par an, les liens avec l'armée, avec l'établissement de la défense d'Israël ne sont pas exactement coupés.

Plus encore, pendant leur rappel, ces officiers brillants continuent à assumer des responsabilités d'importance dans l'armée. Ils commandent des régiments, des

unités d'élite. Ils entraînent leurs hommes dans de nouvelles méthodes de combat et sont à la pointe du savoir-faire militaire. Ils sont familiarisés avec les dernières armes et l'équipement électronique du dernier cri.

Très profitable, tout cela, pour leur *business* en Colombie, ou ailleurs en Amérique latine. Au Guatemala, au Honduras, au Salvador, par exemple, où les instructeurs militaires israéliens et les armes *made in Israel* sont très prisés.

«Les faits révélés par la NBC et autres médias américains ne sont pas nouveaux. Ils ont été rapportés, il y a des mois déjà, par la presse colombienne», dit le premier secrétaire de l'ambassade d'Israël, à Bogotá, M. Ronen.

C'est l'assassinat par le cartel du candidat à la présidence, le sénateur Luis Galan, qui a fait éclater l'affaire à nouveau, selon M. Ronen.

On sait que les services secrets colombiens soupçonnent des Israéliens d'avoir aidé les hommes du cartel dans la préparation de l'attentat contre le sénateur Galan. Ils avancent deux raisons: 1) le fait que des officiers de réserve israéliens entraînent, depuis un

bon moment déjà, les forces armées du cartel de la drogue; 2) le «professionnalisme» des auteurs de l'attentat.

La télévision israélienne a fait état d'une information selon laquelle plusieurs Israéliens, liés au cartel, furent secrètement emmenés à Panama, immédiatement après l'attentat contre Galan. Dans ce contexte, on parle des excellentes relations entre le général Noriega, président du Panama et soupçonné du commerce des drogues par les Américains, et le cartel colombien.

Enfin, Mike Harrari, considéré comme l'ancien chef du Mossad (service d'espionnage israélien) en Amérique du Sud, aujourd'hui retiré, est connu pour sa position privilégiée auprès du général Noriega et pour ses liens avec le colonel Yair Klein. La police israélienne s'est adressée à l'Interpol pour rechercher la trace des Israéliens, soupçonnés d'avoir travaillé pour le cartel de la drogue colombienne.

Plusieurs députés exigent du ministre de la Défense d'enquêter «sérieusement et énergiquement» sur les activités d'Israéli-

ens, officiers de réserve, à l'étranger, qui y vendent des armes et du savoir-faire «à qui offre le prix le plus fort». Ces députés proposent aussi que le ministère de la Défense soumette, après l'enquête, une législation spéciale devant empêcher, à l'avenir, des abus, des crimes de cette nature.

De source sûre, nous apprenons qu'à ce jour, quelque 800 sociétés et individus ont des licences officielles du ministère de la Défense pour entrer en contact avec des acheteurs éventuels d'armes, d'équipement et de savoir-faire militaires, *made in Israel*.

En dernière minute, on apprend que les soupçons de la police colombienne se portent maintenant sur un participant arabe à l'attentat contre le sénateur Galan. La mitrailleuse d'ou furent tirés les coups de feu fatals avait été enveloppée dans un journal égyptien, *Al Ahram*, retrouvé sur place.

Enfin, et contrairement aux informations diffusées par la télé américaine, la mitrailleuse ne serait pas une *Ouzi* israélienne mais une *Ingram*, fabriquée aux États-Unis.

L'avortement, La Presse et les lecteurs

Le Québec tout entier a assisté ces dernières semaines, gratuitement et bien sans le vouloir, au déroulement d'une tragi-comédie d'une grande intensité. D'une grande cruauté aussi.

Dénuées de toute pudeur et de toute intimité, les péripéties de la chambre à coucher de Chantal Daigle et de Jean-Guy Tremblay se sont étalées au grand jour, alimentées par l'acharnement d'un ex-amant en mal de paternité cherchant à obtenir par la voie des tribunaux ce qu'il n'avait pu obtenir par amour.

Car l'amour était notoirement absent de ce drame humain qui en aurait pourtant bien eu besoin.

Comme les autres mass media — et là, jusqu'à l'extérieur du Québec — La Presse s'est conformée à sa mission de grand organe d'information. Par ses journalistes, elle a rapporté les faits. Et par les fonctions complémentaires qui font, depuis toujours, partie de sa nature et de sa réputation, elle a publié, à partir de ces faits, les opinions et les jugements de ses chroniqueurs et de ses editorialistes.

Aucun de nos lecteurs n'est forcé d'épouser les opinions et jugements qui s'expriment dans les pages de La Presse sous la plume des chroniqueurs, des critiques et des editorialistes à qui cette responsabilité est dévolue. La Presse accueille d'ailleurs avec générosité, dans La boîte aux lettres, les avis différents de ses lecteurs, pour peu que ceux-ci s'en tiennent aux règles de bienséance de l'argumentation et s'abstiennent de toute attaque personnelle. Nos lecteurs ont droit à leur opinion. Ils n'ont cependant pas droit à l'insulte, aux jugements caractérisés, aux extravagances outrancières de langage. Car là cesse le dialogue entre gens civilisés.

L'affaire Daigle-Tremblay a révélé encore une fois que l'avortement est un sujet qui possède la particularité de susciter des réactions exacerbées et irréductibles chez les inconditionnels de son interdiction à tout stade. C'est ce que nous avons connu dans cette triste histoire. Non seulement certains de nos lecteurs ont-ils «dénoncé» nos chroniqueurs et editorialistes qui ont osé exprimer une opinion différente de la leur, mais aussi le président et éditeur de La Presse. Et en des termes dont l'exagération frôle la déraison.

En veut-on quelques exemples?

... Pour moi, c'est difficile de croire qu'autant de gens supposément bien pensants peuvent favoriser l'élimination pure et simple d'une vie humaine...

...Demandez donc à votre caricaturiste de taire ses opinions rétrogrades...

... Les articles (de vos editorialistes et chroniqueurs) jettent la honte sur votre journal...

... Je regrette que vous n'ayez pas plus de «leadership» afin d'imposer à vos subalternes au moins le respect de nos institutions...

... Il ne s'agit pas de liberté de presse, il s'agit simplement de pamphlets féministes que vous tolérez...

... Les dernières prises de position de votre editorialiste sur l'avortement me choquent. La Presse vient ici de perdre avec moi un lecteur et un client...

... Votre caricaturiste devrait savoir que certains sujets ne se prêtent nullement à la caricature... Votre journal, qui se veut le reflet de toute une société, s'est créé une page éditoriale qui n'est plus que le porte-parole d'une coterie, d'un groupuscule libertaire, amoral et superficiel... Veuillez faire annuler mon abonnement...

... Je viens de discontinuer mon abonnement à votre journal. J'espère en trouver un autre qui rapportera les nouvelles plutôt que de les commenter...

Ce sont là des extraits de lettres qui m'ont été adressées. Lettres peu nombreuses — une dizaine tout au plus — mais dont la violence du ton suppléait au nombre. Et toutes en provenance d'hommes. Serait-ce significatif? Je n'en porte pas jugement. A tous, j'ai répondu.

Je passerai sous silence les lettres qui ont été servies personnellement à nos chroniqueurs et editorialistes et dont leurs auteurs m'ont fait tenir copie, des lettres utilisant parfois l'agression gratuite du tutoiement et dans lesquelles on les accuse de se servir du journal et de leur position pour donner libre cours à leur hargne, à leurs frustrations, à leur amoralité. A celles-là je n'ai pas à répondre.

Que conclure de tout ceci?

L'essentiel s'en trouve largement dans les réponses que j'ai adressées à ceux qui m'ont écrit personnellement. J'en tire ici les grandes lignes pour le bénéfice de l'ensemble de nos lecteurs qui ont également droit de savoir où La Presse se situe dans les circonstances du genre.

1. Dans l'accomplissement de son rôle de grand quotidien d'information, La Presse se conforme à la Charte canadienne des droits et libertés (1982) qui reconnaît à chacun, à titre de liberté fondamentale, «la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication».
2. En conséquence, elle refuse toute censure. Cette règle s'applique aux expressions d'opinion et aux jugements auxquels elle donne place dans ses pages, que ces expressions d'opinion et ces jugements soient le fait de personnes à son emploi ou de correspondants de l'extérieur.
3. Cette règle s'assortit des dispositions juridiques relatives aux expressions d'opinion et aux jugements, à savoir que ces expressions et ces jugements n'incitent pas à la haine et ne contreviennent pas aux lois du libelle et de la diffamation contre les personnes et les institutions.

C'est dans le cadre de cette position que La Presse a rempli son mandat en cette affaire. Au-delà des faits qu'elle a rapportés, elle a donné champ libre aux expressions d'opinion des tenants de Pro-vie comme à celles des tenants du Pro-choix, et cela, dans un équilibre soigneusement pesé.

C'est là le respect que nous avons manifesté à l'égard de ces intervenants périphériques dans cette situation sur le fond de laquelle aucune entente ne paraît possible à l'heure actuelle. Si nous considérons le présent sujet épuisé, il se produira sans doute d'autres cas du même ordre sur lesquels il sera de notre responsabilité d'organe d'information de revenir. Nous le ferons dans le même climat d'équilibre et de liberté, dans le même respect des opinions de chacun.

Roger D. LANDRY
Président et éditeur

L'agent Gosset réintégré

La réintégration de l'agent Allan Gosset au sein de la police de la Communauté urbaine de Montréal fera beaucoup jaser.

La fraternité des policiers a utilisé à son avantage le système des relations de travail en vigueur et elle a gagné.



Dans le cadre actuel, traditionnel et restrictif des conventions collectives qui existent au sein des services de police, l'arbitre Jean-Pierre Lussier n'avait d'autre choix que de réintégrer dans ses fonctions l'agent Gosset. Les policiers de Rock Forest ont aussi conservé leur emploi après avoir tiré sur un poseur de tapis.

En vertu de la convention collective, M. Gosset n'a rien fait de grave: il n'a pas délibérément désobéi aux ordres, il n'a pas fraudé le service de police. C'est donc un bon syndiqué. Pourtant, il a commis une grave erreur de jugement le 11 novembre 1987 en tirant sur le jeune Anthony Griffin. Pourtant il a transgressé le règlement de police en se servant de son arme face à quelqu'un qui n'était pas armé. Pourtant, il a omis de suivre la procédure habituelle en cas d'arrestation: fouille, menottes, garde immédiate.

Au plan criminel, le tribunal l'a innocenté de l'accusation

d'homicide involontaire contre le jeune Noir de 19 ans. Au plan de la sécurité publique, la Commission de police a recommandé son congédiement pour «négligence, insouciance et manque de vigilance».

Le directeur du temps, M. Roland Bourget, l'a congédié pour trois motifs: gravité de l'incident, conduite négligente, faute disciplinaire grave. Il a eu raison de prendre une telle décision. La crédibilité du service de police de la CUM en dépendait.

Pour Allan Gosset, sa réintégration par voie d'arbitrage constitue une grande victoire. Autant le jeune Noir Griffin, a été victime d'une grave négligence qui a été jusqu'à lui coûter la vie, autant il fallait éviter à l'agent Gosset une injustice impardonnable provoquée par l'émotivité et l'intensité de la révolte populaire à l'époque de ce malheureux incident. L'arbitre a jugé froidement la situation.

Mais ce cas justifie à lui seul l'adoption prochaine du fameux Code de déontologie auquel devront se soumettre tous les policiers du Québec.

Car c'est bien en vertu d'un code de déontologie, et non en vertu d'une convention collective, que doit être jugé le cas d'un policier qui abat un citoyen par négligence grave, insouciance et manque de vigilance.

Claude MASSON



AVANT, IL Y A TRÈS LONGTEMPS
ILS FAISAIENT LA GUERRE EN
BLEU, EN VERT, EN ROSE, EN
DENTELLE, AVEC DES PLUMES
DIEU SAIT OÙ. ON SAVAIT OÙ
ÉTAIENT LES BONS ET OÙ
ÉTAIENT LES MÉCHANTS!

LES CENDRES DU LIBAN

Reprise

DOITS RESERVES

Robert Bourassa a très peu changé mais Jacques Parizeau se révèle différent

MARCEL ADAM

Robert Bourassa ne peut pas me décevoir, car rien de ce qu'il fera et dira durant cette campagne ne sera vraiment différent de l'idée que je m'en suis fait depuis le temps que je le connais.

Même s'il prétend avoir beaucoup changé, il est demeuré, quant à l'essentiel le même homme.

Il a affirmé les qualités qu'il avait fait son succès, et conservé les défauts qui l'ont perdu dans le passé et qui ont recommencé à le faire trébucher. Mais je sens que Jacques Parizeau, lui, va me décevoir. Je remarque qu'il change et pas pour le mieux.

Dire qu'il change, c'est une manière de parler. Lui aussi est trop vieux pour se refaire une nouvelle personnalité. À vrai dire la campagne électorale en révèle une facette qu'antérieurement les circonstances lui permettaient de dissimuler.

Aujourd'hui qu'il n'est plus un simple joueur mais le coach de l'équipe, ce n'est plus pareil. Parce que la responsabilité de la victoire ou de la défaite repose principalement sur ses épaules, il est seul à assumer la pression qui s'exerce sur un chef qui joue probablement son va-tout.

Tout cela pour dire qu'à ma grande surprise Jacques Parizeau est capable de descendre de son piédestal pour s'adonner allégrement à ce qui fait le

charme pervers du jeu politique: la démagogie.

On l'a vu dans l'affaire des BPC. Avec une remarquable mauvaise foi il a réussi à polluer l'atmosphère politique après s'être comporté, mutatis mutandis, comme l'incendiaire de Saint-Basile, en enflammant l'opinion publique.

Bien sûr, l'occasion est irrésistible pour un politicien ordinaire de faire de la petite politique avec une affaire aussi explosive dans une campagne électorale dont le sort paraît décidé d'avance. Mais Jacques Parizeau!

J'avoue mon incorrigible naïveté. J'avais la faiblesse de penser que Parizeau, saurait, en vrai politicien, tirer leçon de l'inertie coupable non seulement du gouvernement sortant mais aussi de celui auquel il appartient, concernant les produits toxiques, pour proposer une vraie politique à ce chapitre advenant son retour aux affaires.

Hélas non. Il s'est comporté comme le dernier des démagogues, en incitant les ignorants et les idéalistes exaltés à descendre dans la rue pour empêcher d'entreposer temporairement des containers de BPC d'une sécurité à toute épreuve. Mais aussi comme un irresponsable, car si par miracle il était élu, les passions qu'il a soulevées lui compliqueraient la vie comme elles compliquent celle de Bourassa.

Parlons maintenant de son mea culpa de dimanche dernier à Québec.

Prenez la parole dans la ville où se trouve la plus forte concentration au mètre carré d'employés de l'État, l'ex-ministre des Finances dans le

gouvernement qui, en 1982, non content d'avoir réduit par décret les salaires des travailleurs de la fonction publique de 20 p.cnt, les avait au surplus copieusement insultés, a confessé publiquement son péché et imploré le pardon de ceux qui avaient été offensés.

C'est beau, c'est grand, c'est noble la contrition quand elle est sincère et accompagnée du ferme propos de ne plus récidiver. Mais ce n'est moins quand la motivation est douteuse.

Ceux à qui il reste quelque chose de leur éducation religieuse savent qu'il y a deux sortes de contrition: la contrition parfaite et la contrition imparfaite. La première procède d'un sincère regret d'avoir succombé, à cause de la malignité du péché et de l'offense faite à Dieu; la seconde est beaucoup moins admirable parce qu'elle découle moins de l'horreur du mal commis que d'un calcul intéressé — comme dans le cas du moribond qui, appréhendant l'ultime reddition des comptes, se repent pour éviter la peine due au péché.

Or de quelle nature est la contrition de Jacques Parizeau?

Il est toujours périlleux de sonder les reins et les cœurs. Mais on peut par certains signes apprécier la valeur de cette confession.

À quel moment est-elle survenue? Peu de temps après l'offense, pendant que Jacques Parizeau était encore au pouvoir et que les sondages étaient favorables au gouvernement? Pas du tout. Il a choisi de confesser son péché sept ans après l'avoir commis, après que son parti eut encaissé durement, en 1985, les conséquences de sa

faute, et au moment où les sondages annoncent un cuisant revers à son parti au prochain scrutin.

Il est donc légitime de penser que cette contrition est celle du condamné à mort qui met toutes les chances de son côté.

D'ailleurs on a vu que les syndicats en cause ne sont pas dupes de ce repentir in extremis. Peut-on les blâmer d'être sceptiques?

Mme Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine, a aussi fait une confession, cette semaine, qui porte à réfléchir.

Jeudi elle annonçait que le gouvernement ne tiendrait pas son engagement ferme d'instituer un régime de rentes pour les femmes parce qu'une telle politique n'est pas applicable.

On se souvient que durant la campagne électorale de 1985 les libéraux clamaient que si c'était impossible pour les péquistes, ce ne le serait pas pour eux. Or voilà que la ministre vient nous dire qu'à ce chapitre son parti n'est pas mieux que l'autre.

Elle se défend bien cependant d'avoir fait une promesse irréaliste: dans l'opposition son parti ne disposait pas des informations détenues par le gouvernement en place, explique-t-elle. Il ne s'agit donc pas d'une promesse irréaliste. Tout simplement d'une promesse en l'air — et parfaitement démagogique de surcroît.

Moralité: Il ne faut jamais prendre au sérieux les engagements financiers d'un parti d'opposition; il vend la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Pologne: rien ne sera facile pour le gouvernement Mazowiecki



GILBERT GRAND

Dès sa première allocution dimanche dernier à Gdansk, le premier ministre Tadeuz Mazowiecki a été clair: «Rien ne sera facile mais tout est possible» si les Polonais «se débarrassent de leurs sentiments de désespoir et d'impuissance».

L'avènement d'un gouvernement non communiste dirigé par Solidarité offre bien à la Pologne la chance historique de passer du totalitarisme à un système démocratique, mais ce processus sera long et ardu et l'ampleur même de la crise économique et des résistances politiques pourrait le faire dérailler.

Le moins qu'on puisse dire, en effet, est que l'opposition ne choisit pas le moment le plus favorable pour prendre les commandes du pays. *Gazeta*, le quotidien de Solidarité, en dressait lundi un bilan dramatique: les communistes du POUF lèguent au futur gouvernement Mazowiecki «une catastrophe jamais vue dans l'histoire de la Pologne populaire». Vingt p. cent de la population est «menacée par la famine», le marché intérieur est «complètement désorganisé», la monnaie est «détruite», le budget national ne cesse de «dérailler» et «une rage froide habite le peuple tout entier».

Depuis sa retentissante victoire aux élections des 4 et 18 juin, Solidarité avait refusé de participer à une coalition dirigée par les communistes, préférant, à défaut d'assumer tout le pouvoir, leur laisser l'odieuse tâche de gérer le gâchis qu'ils avaient créé. Mais l'exaspération d'une population confrontée à une hausse vertigineuse des prix et à une pénurie aggravée a rendu indéfendable cette stratégie du tout ou rien.

Lech Walesa, avec son flair et son habileté manœuvrière habituels, surprend alors tout le monde en proposant une coalition majoritaire (264 des 460 sièges au Parlement) formée de Solidarité et des Partis paysans (ZSL) et démocrate (SD). Inféodées jusque là au POUF, ces deux petites formations saisissent aussitôt l'occasion de se distancer d'un régime en faillite, d'autant que Walesa rassure le «grand frère» soviétique en concédant aux communistes les ministères «sensibles» de l'Intérieur et de la Défense.

On assiste ensuite à Varsovie à une quasi révolution: incapable de former un cabinet, le général Kiszczak passe la main et le président Jaruzelski n'a d'autre choix que de désigner un premier ministre membre de Solidarité, Tadeuz Mazowiecki, à la tête d'une coalition tripartite non communiste.

Toujours prudent, Walesa préfère, lui, se placer au-dessus de la mêlée — en tant que premier ministre, il aurait été hiérarchiquement sous les ordres de Jaruzelski! — afin de con-

server son prestige intact et de servir d'ultime recours en cas d'échec de la présente coalition.

Mazowiecki ne dispose, en effet, que de guère de temps pour relever trois défis majeurs:

■ FORMATION D'UN CABINET

Avant d'essayer de satisfaire la gourmandise des trois partenaires de la coalition (Solidarité, Parti paysan et Parti démocrate), il lui faut d'abord trancher la question cruciale de la représentation communiste.

Le nouveau premier ministre, qui n'entend pas être une «marionnette», a répété avec force que ce serait «un piège» de n'accorder au POUF que les ministères de la Défense et de l'Intérieur. «Rejetés dans une attitude de négation et d'opposition», les communistes «poseraient une grave menace pour le fonctionnement normal du gouvernement», estime-t-il.

Point de vue partagé par Bronislaw Geremek, l'autre grand stratège de Solidarité: «il ne faut jamais créer une situation de type Kaboul où les représentants de l'ancien régime sentent qu'ils n'ont aucune chance de survie». Il faut rendre le POUF «co-responsable», y compris dans les décisions économiques. «Si non quelle situation merveilleuse: une opposition qui a seulement l'armée et la police, c'est-à-dire toutes les structures du pouvoir, et aucune responsabilité!»

Cinq ou six portefeuilles pourraient dès lors être confiés à des «réformateurs» convaincus du POUF (sans doute les Fiszbach et autre Kiszczak). Pour calmer les critiques — et conserver en sous main un certain contrôle de leur administration —, certains ministères seront sans doute confiés à une équipe «bicolore» (par exemple: un ministre POUF, un vice-ministre Solidarité, ou vice-versa). Cette cuisine ne devrait pas poser de problèmes trop ardues à un virtuose du compromis comme Mazowiecki, qui espère avoir formé son équipe avant la fin du mois.

■ RÉFORME ÉCONOMIQUE

De toute urgence, le nouveau gouvernement doit remédier aux carences de l'approvisionnement. Car ce que les Polonais veulent surtout actuellement, c'est de la nourriture dans les magasins, et à un prix abordable. La libéralisation des prix agro-alimentaires le 1^{er} août dernier n'a provoqué qu'anarchie (hausse de 200 à 500 p. cent) et pénurie quasi généralisée, sans pour autant s'attaquer à la racine du problème agricole, soit le monopole qu'exerce l'État sur les moyens de production et la distribution. Tant qu'il subsistera, les paysans se montreront peu empressés à produire quasi à perte.

Dans le but de «stopper la régression économique», les experts de Solidarité, spécialement le sénateur Aleksander Paszynski, ont d'autre part préparé un programme de sauvetage étalé sur trois mois. Ce plan, qui ne fait toujours pas l'unanimité, prévoit entre autres l'arrêt immédiat de tous les investissements publics, la



Le premier ministre Tadeuz Mazowiecki

réduction des dépenses militaires, la négociation d'un moratoire sur le remboursement de la dette polonaise (\$39 milliards US), la vente massive aux particuliers des biens d'État (appartements, terrains, commerces).

Tout cela devrait permettre de débloquent des fonds pour le développement d'un secteur privé qui n'emploie encore que 8 p. cent de la population active. Par la suite, le gouvernement devrait appliquer des mesures d'assainissement suggérées par le FMI et la Banque mondiale — et dont l'impopularité s'est vérifiée aux quatre coins de la planète —, à savoir économie de marché, privatisation, fermeture d'entreprises non rentables, dévaluation du zloty, suppression des subventions de l'État sur de nombreux produits, etc.

■ RÉFORME POLITIQUE

Ces réformes économiques ne peuvent qu'aller de pair avec la création d'un «nouvel ordre politique» dont Mazowiecki a déjà indiqué les grandes lignes: constitution d'un État de droit, nouvelle loi électorale, pluralisme dans l'information et réforme du pouvoir local.

Ce dernier point est crucial, car il mène en fait au démantèlement de cette *nomenklatura* communiste (1,2 million de personnes) qui, contrôlant tout jusqu'ici, pourrait saboter l'action du gouvernement. «Il faut nommer des personnes en fonction de leurs compétences, non de leur appartenance politique», affirme Mazowiecki.

Quatre grandes inconnues

Comme si l'ampleur et la complexité de la tâche ne suffisaient pas, quatre grandes inconnues pèseront de façon peut-être décisive sur l'avenir du nouveau gouvernement:

- le POUF suivra-t-il la vieille garde (surnommée «le béton») adepte de la confrontation et des «coups bas» ou les réformateurs qui ont compris que, pour survivre, le parti doit évoluer? Si l'on en juge par le vote d'investiture à la Diète, les partisans de la coopération avec Mazowiecki l'emportent pour l'instant mais en sera-t-il de même lorsque les privilè-

ges de la *nomenklatura* tomberont, que le budget de l'armée et de la police subira des coupes sombres, sans parler de la tenue d'élections libres? Il est permis d'en douter.

Le recours à l'option militaire paraît cependant improbable: il a déjà échoué une fois après 1981, il ne ferait qu'accentuer la crise économique avec le risque d'explosion incontrôlable, et il compromettrait la *perestroïka* polonaise et sans doute aussi soviétique. D'où un *niet* du Kremlin à Rakowski.

- Gorbatchev semble en effet tolérer pour l'instant l'expérience polonaise, tout en fixant, téléphone à l'appui, les limites: respect des obligations envers le Pacte de Varsovie et participation active des communistes au gouvernement. La Pologne servira-t-elle alors de prototype à cette «finlandisation à l'envers» des pays du bloc de l'Est (leur permettant de passer progressivement et «sans douleur» sous l'influence économique occidentale) telle qu'évoquée par *Les Nouvelles de Moscou*? Le souci de Gorbatchev, déjà confronté avec les brûlots baltes et transcaucasiens et la dérive hongroise, semble plutôt de calmer le jeu, d'obtenir un répit. Que fera-t-il si l'électorat polonais élimine le POUF? Que fera surtout son successeur au Kremlin?

- L'Ouest, qui s'était cantonné au cours des derniers mois dans une politique d'extrême prudence — de «jeune fille frileuse», dit Walesa — en promettant des crédits en cas de démocratisation, ne peut maintenant plus reculer. Car de son aide massive dépend incontestablement la survie de la fragile démocratie polonaise.

«Nous ne voulons pas d'une aide gratuite, mais je suis persuadé qu'il existe des domaines dans lesquels on peut vraiment commencer à collaborer de façon efficace», affirme Mazowiecki, tout en suppliant l'Occident de ne pas attendre que la Pologne «se noie ou soit asphyxiée par ses difficultés». Entre les \$10 milliards US réclamés par Solidarité (l'équivalent de trois ans de paiement du service de la dette polonaise) et le second plan Marshall suggéré par un Brzezinski, il y a une marge de manœuvre que les gouvernants se doivent de saisir, à l'exemple de la CEE qui enverra cet automne pour \$120 millions US de ses surplus alimentaires en Pologne.

- Solidarité résistera-t-il enfin au dur exercice du pouvoir? Ce parti-syndicat au statut ambigu a rassemblé en effet autour d'idées démocratiques communs des courants de la société fort divers: syndicalistes, intellectuels, ouvriers et paysans. A l'heure des choix économiques difficiles et impopulaires (fermeture d'usines, augmentation des prix agricoles, etc.), ces clivages ne peuvent que s'exacerber et déboucher à moyen terme sur la formation de plusieurs partis.

Dans ce contexte, on comprend que Mazowiecki pousse un profond soupir en acceptant sa charge et demande du «temps» et de la «patience».

Lysiane Gagnon



Un système archaïque

Peut-on imaginer méthode plus archaïque que celle du recensement électoral? Directement héritée de la civilisation rurale, elle n'a plus aucun sens à l'époque de l'urbanisation et de l'informatique... et comporte en plus des atteintes inadmissibles à la vie privée des citoyens.

Hélas, comme nous le signalons samedi dernier, le législateur a préféré apporter à la loi électorale toutes sortes de changements que personne ne demandait et qui ne correspondaient à aucun besoin, sans par ailleurs s'attaquer au chapitre qui, entre tous, devait être modifié en profondeur, soit la fabrication de la liste électorale. Curieuse omission qui ne s'explique que par le fait que cette formule fait l'affaire des partis politiques.

Tout commence par cette «visite à domicile», qui ne tient plus debout à notre époque.

Quand les femmes mariées n'étaient pas sur le marché du travail, quand chaque foyer était habité 24 heures par jour par le grand-père, une vieille tante célibataire ou une ribambelle d'enfants, quand tout le monde restait à la maison toute la soirée, oui, il y avait toujours quelqu'un pour répondre aux «énumérateurs». Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Combien de gens n'ont pu s'inscrire cette semaine parce qu'ils n'étaient pas chez eux au moment où les recenseurs sont passés? Combien perdront leur droit de vote, faute de pouvoir se prévaloir de la période de révision?

La confidentialité des renseignements obtenus est aussi étanche qu'une passoire. La première version de la liste électorale, qui contient les renseignements sur l'âge et la profession, est distribuée à tous les partis politiques, qui s'en servent pour leur «pointage» pour faire radier les non-citoyens susceptibles de voter pour l'adversaire, et pour entrer en contact avec les électeurs présumés être «du bon bord».

Cette liste contient, pour chaque section de vote, des renseignements qui en disent très long sur le statut marital, l'orientation sexuelle, le revenu, les horaires de travail et le degré de vulnérabilité des électeurs.

Un simple coup d'oeil à cette liste vous permet de savoir, par exemple, que Mme X, retraitée, 85 ans, vit seule: belle proie pour un cambrioleur! Que Mlle Y., 22 ans, mannequin, partage son appartement avec une hôtesse de l'air, et est donc souvent seule: belle proie pour un violeur! Que M. X., 53 ans, anti-quin, vit avec M. Y., 21 ans, barman: sûrement un couple d'homosexuels! Que M. et Mme L. sont tous deux fonctionnaires: la maison est donc vide toute la journée. La liste vous apprend que la veuve ou l'épouse divorcée de tel millionnaire connu habite seule à telle adresse... ou, tiens, avec un ancien associé de son «ex». Que cinq adultes s'installent dans un appartement de deux pièces. Qu'Untel et Unetelle, qui, pour des raisons qui les regardent, ne veulent pas que leur liaison soit connue, habitent ensemble. Etc., etc.

Cette liste, une fois expurgée des renseignements sur l'âge et la profession, est ensuite distribuée dans tous les foyers de la section de vote. (Au fédéral, on se contente de laisser chez l'électeur un document l'avertissant qu'il est bien inscrit.)

Au moins, on a cessé d'afficher la liste sur les poteaux, ce qui, dans une ville comme Montréal, était bien le comble du ridicule! Mais le fait que la liste complète circule dans les partis politiques constitue un intolérable bris de confidentialité. A plus forte raison en période d'élection, les locaux des partis sont des lieux publics où l'on entre comme dans un moulin, et la liste, parce qu'elle est un outil précieux du travail électoral, sera photocopiée et distribuée à tout venant.

C'est tout l'esprit du recensement qui est d'inspiration rurale. L'État compte sur les voisins transformés en délateurs pour que les «fraudeurs» soient «rayés» de la liste. Comme si, en 1989, tous les résidents d'un quartier se connaissent, comme si l'on vivait encore à l'époque du Survenant, alors que l'«étranger» était le point de mire du village!

Comment savoir si les Libanais d'à côté sont immigrants reçus, réfugiés ou naturalisés? Ou si ma voisine a 18 ans ou seulement 17 ans et demi? Et est-ce que je veux le savoir? Et même si je le savais, est-ce que je le «dénoncerais»? La règle de base de la vie urbaine, c'est précisément le respect de la vie privée de ses voisins et du petit périmètre d'intimité de chacun. Hélas, la loi tient encore pour acquies que les Québécois vivent en milieu homogène et selon le modèle familial traditionnel, et que la vie de chacun doit être un grand livre ouvert.

Cette opération archaïque et coûteuse (de \$15 à \$18 millions) n'a d'utilité que pour les partis politiques à qui elle facilite le travail électoral, tout en leur permettant de faire du patronage, puisque les 40 000 recenseurs choisis par les deux principaux partis gagnent quelque \$60 par jour.

(Incidentement, la période du recensement devra être prolongée dans plusieurs comtés, le PQ n'ayant pu fournir le nombre requis de recenseurs. Outre que cela illustre la faiblesse réelle du parti — manifeste même dans l'est de Montréal —, cela constitue la preuve entre toutes du ridicule du système: si l'un des deux partis ne peut fournir son contingent de travailleurs, tout tombe à l'eau.)

Pourtant, la solution est là, archi-convenue: la carte d'électeur accessible aux seuls citoyens, qui contiendrait l'identité, l'âge et l'adresse de l'électeur (la profession est un renseignement parfaitement superflu). Ces renseignements seraient vérifiables puisqu'ils viendraient de source officielle. Comme la carte d'assurance sociale, la carte d'électeur serait émise une fois pour toutes et valdrait pour toutes les élections: fédérale, provinciale, municipale et scolaire; il suffirait de la remettre à jour à chaque déménagement, comme pour le permis de conduire.

Je n'ai jamais compris comment, à l'époque où nous sommes tous fichés au Revenu, à la RAMQ, à la SQ ou à l'Immigration, certains peuvent voir dans la carte d'électeur une intrusion dans la vie privée des citoyens.

Cette formule me paraît non seulement moins coûteuse et infiniment mieux adaptée à la vie moderne que le recensement «à la mitaine», mais également plus respectueuse de la confidentialité, puisque la carte d'électeur ne serait vue que par le personnel des bureaux de scrutin.

La saga des BPC

FRANCINE PELLETIER
collaboration spéciale

Tout a commencé il y a un an, sous le ciel BPCisé de Saint-Basile-le-Grand, alors que des milliers de personnes fuyaient un village soudainement maudit.

Au Québec, l'ère du Verseau, c'est-à-dire l'ère de la conscience écologique, est née à toutes fins utiles ce soir-là. Mais l'Histoire retiendra plus certainement encore les protestations massives des dernières semaines comme le début d'une nouvelle époque. Époque où toutes sortes de gens — des gros capitaines soviétiques aux gentilles dames anglaises, en passant par les habitants d'une province pacifique petite province — se sont mis à dire: *non, no, nyet*. Se sont mis à dire, à l'instar de Claude Péloquin, mais à l'unisson cette fois: «Vous n'êtes pas tannés de mourir, bande de caves?»

Le début d'une époque, aussi, où les politiciens ne savaient vraiment plus quoi dire. Ou alors, disaient n'importe quoi. L'Histoire se souviendra de cette ministre de l'Environnement qui, voulant à tout prix calmer l'électorat, racontait l'histoire de son vieux père qui, lui, se lavait les mains aux BPC! Devant les foules en colère, les barrages humains, les demandes d'injonction, devant les Américains déjà contaminés au mercure, devant tout ce monde refusant de vivre à côté de déchets toxiques, la ministre répondit, sévère comme toujours et implacable comme jamais: «On exagère».

Maintenant que les BPC ont tra-

versé l'Atlantique deux fois aller-retour, qu'ils ont un site tout désigné (au moins, pour 18 mois) à Manic 2, que la population s'est exprimée et les débaucheurs ont été consultés, on voudrait nous faire croire... à l'exagération. Plus: à l'hystérie, la provocation et la propagande. Comme si un tel mouvement de protestation pouvait se créer en criant BPC! Comme s'il ne s'agissait que de mauvaise humeur syndicale, par-ci, et de fanatisme écologique, par-là. Comme si les médias pouvaient trop parler d'une préoccupation cruciale, la seule d'ailleurs qui ait un tantinet de profondeur, pour l'instant, dans cette campagne électorale!

Bien sûr, les BPC ne sont que la pointe de l'iceberg en ce qui concerne l'environnement. Ils constituent à peine 2 p. cent des déchets toxiques et ne représentent pas la pire menace écologique. Le BPC, en fait, c'est comme l'affichage. Pas si essentiel que ça, mais d'un bon symbolisme! Comme dit Daniel Green, de la Société pour vaincre la pollution, «les BPC symbolisent toutes les craintes des gens face à l'environnement». En cette capacité, les BPC sont incontournables.

Déjà, les BPC nous ont révélé un tas de choses que nous ignorions il y a six mois:

- le «laissez-faire total» du ministère de l'Environnement en ce qui a trait à ses responsabilités;
- l'existence d'entrepreneurs véreux (comme Marc Lévy), qui profitent de la situation et qui pourraient vraisemblablement continuer à le faire;
- l'absence de plan d'urgence pour faire face aux catastrophes écologiques;
- l'absence de politique de gestion des déchets toxiques.

Déjà, grâce à un événement d'apparence anodin — le refus de nos BPC outremar — nous savons que:

- rien ne sert d'envoyer les déchets à l'étranger, mieux vaut faire son ménage chez soi;
- rien ne sert d'envoyer les déchets d'une région à l'autre, non plus; mieux vaut en disposer là où ils sont produits;
- et pourquoi les entreposer quand on devrait les détruire?

C'est beaucoup de leçons tout d'un coup, non? Et tout ça, grâce à l'odyssée des BPC qui a mal tourné. Il y a certains malheurs, parfois, dont il faut se réjouir. Car sans l'incroyable saga de cet été, sans, surtout, la mobilisation qu'elle a suscitée, les BPC n'auraient toujours pas de signification particulière. On a longtemps cru, après tout, que ce qu'on ne voyait pas ne pouvait nous faire de tort. Plus maintenant.

Aujourd'hui, tous ces petits faits divers qui peuplent les journaux à cœur d'année s'enlignent les uns derrière les autres, comme des grains de chapelet: les 38 transformateurs de BPC laissés sans surveillance au bord de la rivière Yamaska, les terrains contaminés et généralement mal foutus d'Hydro-Québec, les Inuits contaminés au BPC dans les Territoires du Nord-Ouest, l'essence coupée aux BPC et vendue au Québec et en Ontario, l'immonde pouibelle (de BPC et autres déchets) qu'est le Saint-Laurent, les animaux morts à Pontypool, au Pays de Galles, les animaux hautement contaminés aujourd'hui à Saint-Basile-le-Grand, et ces tests médicaux qui n'ont jamais été terminés sur les gens de cette municipalité, faute d'argent...

Ajoutez à tout ça le périple loufoque des BPC, cet été, et vous avez la goutte qui fait déborder le baril. Tout à coup, ça fait clic dans la tête des gens.

Pauvre Robert Bourassa. Lui qui déteste l'émotion et la controver-

se! Lui qui pensait mener une campagne électorale mine de rien, sans trop qu'on s'en aperçoive. Lui qui croyait devoir seulement souligner son «bilan économique» et parler d'une «société plus humaine», pour être réélu par acclamation. Voilà qu'il frappe un noeud.

Plus que la langue encore, l'environnement est un thème extrêmement dangereux pour M. Bourassa. D'abord, il n'y comprend rien. Ou plutôt, c'est un sujet qu'il méprise. Ne disait-il pas, au début de cette campagne, que transformer le Québec en un grand jardin serait la solution idéale, «mais il nous faut des usines»? Dans la tête de M. Bourassa, les usines viennent bien avant les jardins, c'est évident. Prospérité économique oblige. Bien sûr, personne ne va disputer le fait que nous avons besoin d'entreprises manufacturières au Québec. Mais il s'avère que nous avons aussi besoin de jardins. Il s'avère, surtout, que cette prospérité économique si chère au PM est un facteur majeur de la destruction de l'environnement. On n'a qu'à penser aux mega-projets d'hydro-électricité qui non seulement transforment nos plus belles rivières en réservoirs d'eau stagnante, mais sont aussi responsables de l'empoisonnement des Cris au mercure et, peut-être, d'une plus haute incidence de leucémie chez les enfants vivant à proximité des lignes à haute tension. Bref, l'environnement pris de façon sérieuse — et non seulement comme bonbon électoral — porte directement atteinte au credo économique de M. Bourassa. Et la confrontation entre les deux le discrédite tant sur un plan que sur l'autre. Résultat: le gouvernement Bourassa, bien plus que le PQ, se retrouve les culottes baissées et sans plateforme électorale qui vaille.

Et dire que nous pensions nous ennuyer durant cette campagne!

LES POUBELLES DU QUÉBEC

L'industrie de l'ordure, c'est une question de gros sous

JEAN-BENOÎT NADEAU
collaboration spéciale

Les 71 sites d'enfouissement sanitaire du Québec sont de véritables nuisances publiques. Ils puent, ils contaminent les réserves d'eau et ils grouillent de vermine. Mais le scandale, le vrai, ne réside ni dans la pollution, ni dans les mauvaises odeurs.

Le fond du problème: guerre des prix et mollesse de l'État. Si les sites d'enfouissement sanitaires du Québec polluent, c'est que leurs propriétaires n'ont ni les moyens de respecter les normes environnementales, ni l'obligation de le faire de la part du ministère de l'Environnement du Québec.

L'industrie de l'ordure est une industrie comme une autre, l'odeur mise à part. Elle a ses producteurs (les citoyens), ses intermédiaires (les collecteurs), ses traiteurs (les municipalités), ses entrepôts (les sites d'enfouissement).

Mais cette industrie n'est pas viable: les ordures québécoises sont enfouies à des prix trop bas. Un exemple? Miron. Pour enfouir chez Miron, il faut déboursier \$12,44 la tonne. Pour enfouir la même tonne de déchets domestiques au site de Toronto, les Ontariens déboursent \$80. Aux USA, \$100 à \$200 la tonne! Un montant de \$12,44 la tonne ne couvre même pas les frais d'exploitation.

Les prix dérisoires de Miron se reflètent sur l'ensemble de l'industrie de l'enfouissement au Québec. À Sainte-Cécile-de-Milton, près de Granby, Daniel Thiébeau peut à peine demander \$8 la tonne à ceux qui viennent enfouir des déchets sur son site. À Saint-Jean-de-Matha, près de Joliette: \$6 la tonne. «Si je monte mes prix, les transporteurs de déchets vont aller ailleurs», explique Daniel Thiébeau.

«Les prix vont monter au Québec quand Miron va devoir fermer en 1993 au plus tard», remarque Georges Simard, responsable de l'enfouissement au ministère de l'Environnement du Québec (MENVIO).

En attendant, l'enfouissement coûte si peu cher au Québec qu'un collecteur entreprenant a pu acheminer des déchets de Boston à Sherbrooke et tirer un profit de \$1 000 par voyage! À de tels prix de dumping, il n'y a pas de quoi s'étonner si le propriétaire d'un site d'enfouissement sanitaire sacrifie l'environnement afin de joindre les deux bouts.

Selon Jacques Gaudreau, propriétaire du site d'enfouissement de Victoriaville et président de l'Association des entrepreneurs en service sanitaire du Québec, «les prix du marché sont trop bas pour que les opérateurs de site aient les moyens de respecter les normes d'enfouissement».

Exploiter un site d'enfouissement coûte cher et les faibles revenus ne permettent pas de respecter toutes les normes environnementales. L'aménagement coûte en général de trois à quatre millions de dollars. Les revenus à Sainte-Cécile sont de l'ordre d'un million par année. Daniel Thiébeau dépense une fortune pour

payer ses huit employés et surtout entretenir sa machinerie: deux compacteurs à déchets valant \$500 000 chacun et un bulldozer de \$300 000. Pour se conformer aux normes environnementales, il lui faudrait déboursier un autre demi-million. «C'est de plus en plus dur d'arriver», dit M. Thiébeau.

La jungle

Pour gâter les choses, ceux qui exploitent des sites d'enfouissement sont incapables de se concerter pour hausser les prix en bloc et ainsi assainir le marché. Tout le monde tire la couverture de son côté. Tous les coups sont permis afin d'attirer davantage de transporteurs d'ordures ménagères, afin d'augmenter les revenus.

Daniel Thiébeau se livre à une guerre ouverte contre le site d'enfouissement voisin, celui de Saint-Valérien. «J'ai toujours demandé \$8 par tonne de déchets enfouis. À Saint-Valérien, mon compétiteur vient de commencer à demander \$35 par voyage. Moi, je fais payer au poids, lui au volume. C'est du harcèlement.»

Résultat de cette bataille des tarifs: Saint-Valérien reçoit tous les débris denses et faciles à enterrer. Et M. Thiébeau reçoit les déchets légers, comme le papier et le plastique, difficiles à enterrer, avec pour effet que sa machinerie brise plus souvent.

Les illégaux

Daniel Thiébeau est aussi victime d'un autre type de concurrence: les dépotoirs illégaux. Certains de ses voisins enfouissent sans permis des ordures. Quelques collecteurs de déchets sans scrupules forment la clientèle des décharges illégales. La raison en est simple: enfouir les ordures dans un site sauvage leur coûte moins cher que dans un site autorisé par le ministère.

On trouve des sites illégaux ailleurs qu'en Montérégie. Le biologiste Robert Roy a vu beaucoup de décharges sauvages le long du fleuve alors qu'il survolait la rive nord du Saint-Laurent. «Entre Donnacona et Neuville, tu trouves une 'dump'. C'est écoeurant.»

Jacques Gaudreau explique ainsi l'existence des sites illégaux: «Pour obtenir des contrats d'enlèvement auprès des municipalités, il faut jouer le jeu des soumissions. Certains collecteurs soumissionnent trop bas, achètent 10 acres de terrain, un bulldozer. C'est un cas de conscience. Les collecteurs ne sont pas tous membres de mon association. Je ne peux pas tous les suivre.»

L'enfouissement sanitaire est un terrain fertile pour toutes les magouilles imaginables. Les irrégularités sont nombreuses, même dans les sites d'enfouissement sanitaire autorisés. Ceux qui exploitent certains sites brûlent les déchets, une pratique illégale et néfaste pour l'environnement (mais qui a l'avantage de réduire considérablement le volume des ordures enfouies). «C'est le cas de Saint-Valérien», remarque Daniel Thiébeau.

Une autre pratique illégale consiste à enfouir des déchets in-



Un dépotoir à Delson, dont on disait en 1976 qu'il était une véritable mine d'or: il rapportait alors \$200 000 par année à la municipalité en plus d'enrichir grassement son exploitant. C'était hier... PHOTO La Presse

dustriels à la faveur de la nuit. Selon le règlement 14 sur les déchets solides, un site d'enfouissement sanitaire ne peut recevoir que des déchets domestiques le jour. Or, au site de Sainte-Julie, la pratique d'enfouir des déchets toxiques était à ce point établie qu'il y avait des employés de jour et de nuit. Ce site est maintenant fermé et sous tutelle provinciale.

Faute de preuve...

À toutes fins utiles, le site de Sainte-Julie n'est ni plus ni moins qu'un dépôt sauvage de déchets dangereux. Et ce site n'est pas le seul. Le MENVIO (ministère de l'Environnement du Québec) considère que 20 des 71 sites d'enfouissement du Québec représentent un danger pour l'environnement. La Société pour vaincre la pollution (SVP) est arrivée à la même conclusion: des 356 sites jugés dangereux du Québec, 22 sont des sites d'enfouissement sanitaire. Du nombre: la carrière Miron. «Miron est soupçonné d'avoir reçu des déchets dangereux, mais on ne peut rien prouver», affirme Georges Simard.

Les municipalités ont aussi leur part de responsabilités dans le maintien de prix déraisonnablement bas. En fait, des 71 sites du Québec, 54 sont la propriété de municipalités, de MRC ou de régies intermunicipales.

Or, quand il est question d'enfouir des déchets, les 54 municipalités propriétaires de sites sont aussi leur propre client. Les prix sont donc maintenus artificiellement bas, car une hausse du prix se refléterait immédiatement sur le compte de taxe... et sur le vote. «Si jamais les prix montent, les élus perdent leur siège», explique Jacques Gaudreau.

Montréal, cas à part...

Montréal représente toutefois un cas à part. La ville a tenté de hausser ses tarifs en 1987, mais on ne peut parler de «courage politique» dans ce cas. La raison est simple: Montréal n'enfouit pas ses déchets, elle les brûle à l'incinérateur Des Carrières et enfouit les cendres à Rivière-des-Prairies. Ce sont les 27 municipalités de la CUM qui viennent enfouir leurs ordures à Montréal... chez Mi-

ron! Or, ces mêmes municipalités ont fait en sorte que la commission intermunicipale bloque la hausse des prix projetée par la Ville de Montréal...

Miné à la base par la guerre des prix, les magouilles et les politicieries municipales, le marché de l'enfouissement sanitaire souffre d'un autre mal: la mauvaise surveillance exercée par le MENVIO. Les normes d'enfouissement sont rigoureuses, certes, mais leur application l'est moins.

Le MENVIO n'a pas le bras long. Son budget trop restreint ne permet pas d'engager un nombre suffisant d'inspecteurs, notamment en Montérégie, région la plus densément peuplée et la plus industrialisée du Québec. «Et c'est justement là où il y a le plus besoin de contrôle qu'il y en a le moins», dit Georges Simard, responsable de l'enfouissement sanitaire au MENVIO pour tout le Québec.

Normes inapplicables

M. Simard admet que «les inspecteurs visitent peu les sites». Un rapport interne du ministère faisait état des caractéristiques des eaux s'écoulant des sites d'enfouissement sanitaires du Québec: la plupart des sites autorisés n'ont été échantillonnés que trois ou quatre fois depuis leur ouverture.

De plus, le ministère est incapable de faire respecter ses propres normes d'exploitation dans 50 p. cent des sites d'enfouissement sanitaire, de l'aveu de M. Simard. Et la moitié des sites autorisés du Québec ne sont même pas aménagés convenablement, selon cette même source. Pourtant, le MENVIO promettait en 1985-86, dans sa nouvelle politique de l'environnement, de «contrôler plus étroitement les lieux d'enfouissement sanitaire». Voeu pieux.

Le MENVIO est incapable d'initier des poursuites contre les fautes parce qu'une forte amende entrainerait parfois la faillite du propriétaire de sites, selon M. Simard. Et comme un site d'enfouissement fermé continue de polluer, le MENVIO préfère s'abstenir d'initier une poursuite plutôt que d'hériter d'un site à

problèmes! Ce fut le cas à Sainte-Julie, mis en tutelle en 1980 après la faillite de son propriétaire. Le MENVIO cherche encore les fonds nécessaires pour nettoyer le site.

«Si les sites du Québec étaient exploités par des multinationales, le MENVIO pourrait les poursuivre parce qu'elles ont assez d'actifs pour absorber le coup, explique M. Simard. Mais ce serait de toute façon moins nécessaire parce qu'il s'agit d'entrepreneurs modèles.»

Quant aux sites désaffectés, on en trouve dix dans la seule région montérénaise. «Une fois remplis, les lieux d'enfouissement sanitaire sont laissés à l'abandon sans aucun suivi ni contrôle des nuisances associées à la décomposition des déchets», lit-on dans une publication du MENVIO, *Pour une politique de gestion intégrée des déchets*.

La question du suivi laisse songeur quand on pense que le MENVIO ne sait pas non plus combien de sites ont été abandonnés au Québec. Dans les années 70, on comptait un millier de dépotoirs locaux, les fameuses 'dumps'.

Les dépotoirs abandonnés

La découverte d'une ancienne décharge est souvent le fruit du hasard, comme en témoigne Robert Roy: «Alors que je travaillais à la construction de l'oléoduc dans la région de Louiseville, il est arrivé que le tracé passait à travers un vieux dépotoir oublié. Il fallait débayer, nettoyer et continuer. Rien ni personne ne nous a prévenus de la présence d'un tel site. Seulement 20 p. cent des sites sont connus et répertoriés. Le chiffre de 1 000 dépotoirs abandonnés au Québec est faible.

Ce jus immonde qui tue: le lixiviat

À trop parler des querelles de clochers et des entreprepreneurs véreux, on néglige l'essentiel: les sites polluent.

Les sites d'enfouissement sanitaires polluent par percolation, selon un processus qui n'est pas sans rappeler un filtre à café. Imaginez une masse de plusieurs dizaines de pieds d'épaisseurs de déchets écrasés. Quand il pleut, une partie de l'eau ruisselle en surface, une autre est drainée dans le sol. C'est cette eau dans le sol qui macère les plastiques, peintures, nourritures, et s'écoule dans les nappes aquifères ou dans les ruisseaux.

Le peu ragoûtant produit de cette percolation s'appelle lixiviat. Il est noir, pu, le souffle et sa charge en pourriture, métaux lourds et produits toxiques est de 100 fois supérieure à celle de n'importe quelle boue d'usine d'épuration. Les eaux de lixiviation sont tellement empoisonnées qu'une cuillerée suffit pour tuer un cheval.

Il y a assez de lixiviat qui s'écoule du site de la carrière Miron pour remplir trois lagunes. Dans un petit site comme celui de Sainte-Cécile-de-Milton, le débit moyen monte à 64 m³ par jour! L'équivalent de deux piscines.

Chaque ménage nord-américain produit 40 litres de déchets toxiques par année, selon une étude de Pollution Probe, une fondation ontarienne vouée à la protection de l'environnement. Les cuisines nord-américaines sont remplies de produits dangereux.

À mon avis, ça monterait plutôt à 5 000.

La nonchalance des pouvoirs publics atteint son comble avec la collecte des ordures, qui n'est soumise à aucun contrôle. Qui-conque possédant un camion adapté à la collecte des ordures peut s'y mettre. Les collecteurs de déchets du Québec ne sont même pas tenus d'avoir un permis pour obtenir un contrat d'enlèvement! En l'absence de permis, on ne sait pas très bien qui dispose des ordures québécoises, et surtout comment... Toujours est-il qu'une partie des déchets enlevés finit là où ça ne coûte rien pour les enfouir: dans la nature.

Dans le cas des sites illégaux, le MENVIO est généralement peu enclin à poursuivre les contrevenants. Il aura fallu des reportages sur le site illégal de Rougemont pour que le MENVIO, au pied du mur, se décide à agir contre l'exploitant.

Tous les intervenants dans le milieu de l'enfouissement dénoncent la mollesse des mesures prises par le MENVIO pour forcer les enfouisseurs à respecter les normes environnementales. Jacques Gaudreau le premier: «Le ministère semblait vouloir s'organiser, mais non: on démissionne. Avec les élections qui s'en viennent, rien ne bouge.»

Daniel Green, président de SVP, abonde dans le même sens: «S'il fallait évaluer le ministère en fonction de la pollution éliminée, la performance serait faible». Et pour citer un observateur bien informé ayant requis l'anonymat: «Le MENVIO me fait penser à une police qui cesserait d'arrêter les gens pour excès de vitesse parce qu'ils vont trop vite».

Varsol, piles jetables, eau de javel, détergents, insecticides, restes de peinture, tout cela finit par aboutir dans la nature. «Il faudrait presque inspecter chaque sac vert», explique Jacques Gaudreau, président de l'Association des entrepreneurs en service sanitaire du Québec.

Une partie de ces produits est recyclable, comme l'a démontré l'expérience tentée à Montréal le printemps dernier. Mais il reste que même sans ces produits, les sites d'enfouissement continueraient de dégager leur jus immonde.

«Un scientifique américain a calculé dans les années 60 qu'une simple carrière de gravier, sans aucun déchet, a un impact chimique mesurable à plus d'un kilomètre en aval des ruisseaux qui la bordent, explique Robert Roy, biologiste. Je laisse à votre imagination le soin d'évaluer l'impact de cette même carrière si elle est recouverte de 10 pieds d'ordures...»

D'où l'importance de mesures appropriées pour retenir le lixiviat dans des lagunes, empêcher l'écoulement et les débordements. À sa fermeture, la carrière Miron disposera d'un centre de traitement du lixiviat.

Mais combien de sites fermés au Québec ne reçoivent aucune surveillance? Combien de sites sont mal exploités et mal aménagés? «Plus de la moitié», affirme Georges Simard, responsable de l'enfouissement sanitaire au ministère de l'Environnement.



Un dépotoir «toléré» de déchets solides à Rougemont: une vision apocalyptique... PHOTO La Presse

LES POUBELLES DU QUÉBEC

Bombes écologiques et... politiques

Bombes à retardement pour l'environnement, les sites d'enfouissement de déchets sont devenus de véritables bombes politiques. L'ouverture d'un nouveau site annonce toujours une féroce campagne d'opposition, devenue la hantise des fonctionnaires, des administrateurs et des élus municipaux.

Au Lac-Saint-Jean, on assiste à une intense bataille juridique entre les habitants du village de Saint-Honoré et le reste de la MRC. Celle-ci avait choisi Saint-Honoré comme nouveau site d'enfouissement à l'insu des habitants de Saint-Honoré, qui ont décidé de contester la décision devant les tribunaux. La cause traîne depuis cinq ans.

Cette résistance populaire est baptisée Syndrome PDMC (Pas dans ma cour!). Les citoyens prennent l'initiative. À Saint-Jean-de-Matha, ils vont jusqu'à prendre des photos aériennes pour appuyer leurs revendications visant la fermeture du site. «Les gens de la région trouvent qu'il entre beaucoup trop de déchets ici, mais ça en prend beaucoup pour avoir une bonne gestion», explique Yvan Durant, le propriétaire du site en question.

À Saint-Etienne-des-Grès, Guy Provost est parti en croisade contre le propriétaire du site, son voisin. Il est catégorique : faites fermer ce site qui pollue. M. Provost parle en connaissance de cause : il est spécialiste des sols. «J'étais dans le trou il y a 12 ans quand le site a ouvert. On a fait des forages à une profondeur de 35 pieds. Le sol est très granuleux. C'est loin d'être blindé.»

— Mais où mettra-t-on les vidanges, M. Provost?

— C'est pas mon problème.

— Sur la Lune?

— C'est pas mon problème.

«Cette attitude de rejet total se reflète dans la sphère interdisant l'ouverture d'un site d'enfouissement sur leur territoire», explique Georges Simard. Personne ne veut de site d'enfouissement, même dans son comté. Tout le monde veut enfouir ailleurs. Le prétexte le plus en vogue : nous n'avons pas d'espace.

«Allez pas me faire croire qu'il n'y a pas de place au Québec; le plus gros site de la province se situe au centre de la métropole!» s'exclame Georges Simard. «Nos études démontrent que Longueuil disposerait de trois ou quatre excellents emplacements potentiels pour des sites!» Pourtant, jour après jour, des centaines de camions d'ordures quittent la Rive-Sud pour venir décharger à Montréal, chez Miron. «Et quand Miron ferme, les déchets de la Rive-Sud iront vers Drummondville ou Hull!»

L'opposition organisée entraîne un autre problème, celui de la surutilisation des sites. L'ouverture d'un nouveau site pose maintenant tant de problèmes et exige tellement d'études et de concertations de toutes sortes qu'on préfère surexploiter les vieux sites plutôt que d'en ouvrir d'autres. C'est le cas des sites d'enfouissement de Latérette et de Sherbrooke. Ce dernier, situé dans une gravière, est tellement utilisé qu'il faut importer du sable d'ailleurs parce que la gravière qui sert de dépôt ne suffit plus», s'exclame Robert Roy.

«L'opposition est la plus forte quand une région reçoit les déchets d'une autre région. Idéalement, il nous faudrait un site par MRC», suggère Georges Simard.

Le mythe du recyclage

Il se trouve plus d'un militant écologiste pour croire que la seule façon d'améliorer l'enfouissement consisterait à l'éliminer et à recycler tous les déchets. Fantasme écologique ou réalité?

Champions du recyclage, les Allemands recyclent au taux de 50 p. cent. Et il leur faut quand même enfouir les restants (papiers gras, cendres, déchets divers). Les Japonais recyclent au taux record de presque 100 p. cent : ils récupèrent 60 p. cent du volume, incinèrent le reste et font des briques avec les cendres. Mais, paradoxalement, ce dernier procédé contamine lui-même l'eau.

Il ne faut pas entretenir trop d'illusions sur les vertus et l'efficacité de la récupération-recyclage. Le projet pilote de Montréal, lancé en battant la grosse caisse, bat de l'aile. Dans le meilleur des cas, 10 p. cent du volume des déchets de la métropole pourrait être recyclé d'ici à quatre ans. Or, dans quatre ans, le site Miron ferme, et il faudra toujours mettre 90 p. cent des restes quelque part.

La récupération se développe lentement au Québec, comme partout ailleurs, «parce que les récupérateurs doivent écouler leur marchandise, et donc créer un marché, lui assurer un approvisionnement régulier en matière première et surtout éviter de l'inonder — comme c'est arrivé au Vermont, où les dirigeants

ont voulu aller trop vite», explique Simon Lafrance, responsable de l'étude de faisabilité pour la Ville de Montréal.

Saine gestion

Il n'existe aucune solution de rechange aux sites d'enfouissement sanitaire. «Aucune technique de valorisation (des déchets) ne peut disposer de 100 p. cent des déchets; toutes requièrent toutes un lieu complémentaire d'enfouissement», constate le MENVIQ dans *Pour une gestion intégrée des déchets*.

Au mieux, la récupération ne peut servir qu'à faire durer plus longtemps les sites d'enfouissement et à les rendre plus sains. Les écologistes devront en faire leur deuil : l'enfouissement est là pour durer.

La solution à la malpropreté de l'enfouissement reste encore de bien faire le boulot. «Un bon site bien aménagé et exploité selon les normes a un impact nul sur l'environnement», explique le biologiste Robert Roy.

Pour assainir un site d'enfouissement sanitaire, il faut en isoler le fond avec une membrane synthétique, en capter les écoulements dans des lagunes, brasser les liquides, les réoxygéner, les traiter aux algues, composter les feuilles mortes l'automne (5 p. cent du volume annuel), reboiser le site, faire des échantillonnages réguliers. Et payer cher : la facture peut facilement atteindre \$500 000.

«Aménager correctement un site ne coûte pas plus cher que les batailles juridiques et les études d'impact à n'en plus finir comme au Lac-Saint-Jean», soutient Jean Shoiry, ingénieur en gestion des déchets et président de Serréner, une compagnie qui a ouvert un site d'enfouissement modèle à Lac-Mégantic. Il a fait breveter un système de décantation des eaux d'écoulement.

L'enfouissement vraiment sanitaire est possible pour peu qu'on veuille vraiment en payer le prix. «Ça demande tout un changement de mentalité. Il va falloir que les citoyens soient plus sages. Quand les prix montent, ils se plaignent et nous traitent dans la boue. Mais pour avoir un bon système et respecter les normes, il faudrait que les citoyens soient disposés à payer deux ou trois fois plus cher», explique Jacques Gaudreau.

Actuellement, il en coûte en moyenne \$20 par foyer au Québec pour gérer les déchets. Ces chiffres proviennent du document du MENVIQ sur la gestion des déchets solides. Ce prix comprend la collecte, l'enfouissement et l'entretien. Pour que l'industrie de l'enfouissement sanitaire devienne viable, donc propre, il faudra pouvoir — ou vouloir — payer de \$40 à \$60 la tonne au moins.

Toronto donne un bon exemple de bonne gestion des déchets. Y enfouir coûte \$80 la tonne, comparativement à \$12,44 à Montréal. Avec cet argent, la Ville de Toronto peut non seulement exploiter proprement son propre site, mais encore en améliorer les installations sanitaires et mettre de l'argent de côté. Toronto se bâtit un fonds de réserve en prélevant un certain montant d'argent pour chaque tonne de rebuts enfouis. Ainsi, à la fermeture du site actuel, la municipalité pourrait surveiller le site fermé et en acheter un nouveau sans déboursier un sou de plus. Toronto finance donc son prochain site à même le premier.

Plus on paye cher pour enfouir les ordures, plus le boulot a de chances d'être bien fait. Paradoxe : plus l'enfouissement est cher, plus la récupération marche. Jean Shoiry décrit le processus en ces termes : «Prenons une municipalité qui paierait \$6 la tonne pour enfouir. Dans un tel cas, il n'y a aucune justification économique à faire du recyclage — qui coûte trois fois plus cher la tonne. Mais si la même municipalité payait \$40 la tonne pour enfouir ses déchets, elle serait intéressée à investir dans la récupération et le recyclage dans le but de réduire la quantité des déchets enfouis et donc payer moins pour l'enfouissement.»

Aux États-Unis, une multinationale de l'ordre comme WMI, propriétaire de nombreux sites d'enfouissement, possède également plus de 100 000 centres de cueillettes pour la récupération. À Montréal, le projet pilote auquel participe WMI est sur le point de s'effondrer parce que la récupération coûte cher.

La bonne volonté ne suffit pas : la récupération au Québec ne sera pas viable tant qu'on enfouira à des prix de dumping. «Le marché de la récupération est plus facile à ouvrir si le prix de l'enfouissement atteint un certain seuil», conclut Jean Shoiry. «Et les exploitants auraient les moyens de travailler plus proprement. C'est cela, la gestion intégrée des déchets.»



Une cargaison de BPC de Saint-Basile-le-Grand s'est heurtée à la «mobilisation verte» des habitants de Pontypool, en Angleterre, et a dû reprendre le chemin du Québec.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

L'Angleterre vit sa révolution verte

La controverse sur les BPC coïncide avec un vent de changement



BRUNO BISSON

La Presse à LONDRES

Il y a si longtemps que le dodo a disparu de la planète que certains se demandent parfois si le curieux volatile géant a vraiment existé.

Mais en Angleterre, ces temps-ci, on en doute de moins en moins parce qu'on voit des dodos partout. Pas des vrais, bien sûr, mais une image du XVIII^e siècle représentant un membre de l'espèce exterminée sur la planche à jouer d'un des jeux de société les plus populaires au pays, *The Green Game*.

Sorte d'hybride du *Monopoly* et de *Quelques arpents de piège*, le jeu éprouve les connaissances des joueurs en matière d'écologie. Et sa popularité témoigne avec éloquence de l'intérêt croissant que portent les Britanniques à la «question verte».

Au cours de la semaine dernière, les produits toxiques et l'instauration possible d'une taxe spéciale pour les pollueurs ont tour à tour fait la «Une» des journaux, presque chaque jour.

Des employés d'un terminal portuaire de la banlieue de Leeds ont fait une grève de 24 heures en apprenant qu'une cargaison en provenance des États-Unis renfer-

rait des produits hautement toxiques et non identifiés sur les conteneurs.

À Cardiff, dans le pays de Galles (sud-ouest du Royaume-Uni), la possibilité d'implantation d'une usine de traitement de BPC, à proximité du port, remet en question un important projet de développement de la baie de Cardiff.

Dans un rapport présenté récemment au Secrétariat à l'Environnement, un économiste recommande rien de moins que l'attribution d'une valeur marchande au patrimoine environnemental, ce qui ferait de l'écologie une composante du produit national brut!

Le comble est toutefois que le nouveau secrétaire britannique à l'Environnement, Christopher Patten, nommé il y a un mois seulement, a accueilli cette proposition avec enthousiasme.

Dans un tel contexte, il ne faut pas s'étonner que les chargements de résidus contaminés aux BPC de Saint-Basile-le-Grand aient été froidement reçus au pays. D'autant plus que leur arrivée a coïncidé avec la traditionnelle *silly season*, période de l'année où l'actualité est si creuse que n'importe quelle nouvelle d'intérêt peut prendre des proportions gigantesques.

Thérapie de choc

Selon une porte-parole du groupe écologiste Greenpeace, Madelaine Cobbing, les questions

environnementales commencent tout juste à préoccuper les Britanniques. Le choc décisif s'est produit, dit-elle, il y a 18 mois, lors d'une campagne de Greenpeace : des dizaines de cadavres de phoques empoisonnés en mer du Nord s'étaient alors échoués sur les rives de la baie de Liverpool.

Des analyses faites par le groupe écologiste sur les carcasses de quelques-uns de ces animaux avaient révélé d'inquiétants taux de contamination aux BPC et au mercure. «Et les analyses établissaient que la contamination aux BPC était récente, probablement causée par un déversement volontaire au large», affirme Mme Cobbing.

Peu de temps après, une nouvelle campagne de matraquage médiatique, menée cette fois par Ark, un groupe dissident de Greenpeace, a provoqué un autre émoi dans la population. Pour illustrer les conséquences de l'effet de serre et du réchauffement de l'atmosphère attribuables à la pollution, Ark avait fait publier dans un quotidien populaire un photo-montage montrant le dôme de la cathédrale londonienne de Saint-Paul à demi-immersé.

Une carte indiquait de plus quelles villes seraient englouties par la montée du niveau des mers, consécutive à la fonte des glaciers par le réchauffement de l'atmosphère.

La capitale de l'Irlande du Nord, Belfast, et la plus grande ville industrielle d'Ecosse, Glas-

gow, seraient inondées comme plusieurs villes du nord-ouest de l'Angleterre, dont Grantham, ville natale du premier ministre Margaret Thatcher.

À la suite de cette publication, Ark a été inondé d'appels de citoyens demandant «ce qu'il fallait faire pour éviter ça». L'inconvénient de ce type de mobilisation instantanée est que sa longévité ne dépasse pas la durée de l'indignation.

En 1979, un groupe de citoyens résidant près de l'incinérateur de la compagnie Rechem, à Pontypool (pays de Galles), où l'on voulait faire détruire les BPC de Saint-Basile, fit campagne pour empêcher l'arrivée d'un chargement d'un produit américain appelé «Kepone».

Ce produit, avaient appris les citoyens, était dérivé du tristement célèbre «agent Orange», le défoliant utilisé par les Américains pendant la guerre du Vietnam et associé par la suite à différentes formes de cancer.

«Ce fut notre dernière grande victoire contre Rechem», dit Maldwyn Osborne, secrétaire du petit comité écologiste de Pontypool. Par la suite, la mobilisation des résidents de Pontypool contre les opérations de Rechem s'est résorbée.

«Mais cette fois, avec la publicité sur les BPC de Saint-Basile, c'est différent, ajoute-t-il. Nous sommes appuyés par tout le pays et je crois que cette mobilisation sera la bonne!»

Le traitement des déchets toxiques : un industrie qui grossit et inquiète

C'est dans l'indifférence générale que le cargo soviétique *Nadezdha Obukhova* a quitté Liverpool pour revenir au Québec, la semaine dernière, avec ses quinze conteneurs de BPC.

Même si on apprenait jeudi que le deuxième cargo chargé des BPC québécois avait été techniquement «saisi» puis était reparti pour le Québec avec sa cargaison «maudite», l'incident est clos en Angleterre. La controverse qui avait marqué l'arrivée de ces navires est chose du passé.

Les Verts ont gagné ce qui, pour eux, n'était qu'un cas d'espèce, un exemple spectaculaire apte à susciter l'intérêt des médias et à provoquer le public. Les conteneurs sont repartis.

Mais ce n'est là qu'une bataille au petit enjeu dans la guerre livrée par les écologistes à l'industrie — en plein essor — du recyclage et de la destruction de produits toxiques : le débat fondamental vise à déterminer si l'Angleterre est en train de devenir la poubelle du monde.

Les écologistes soutiennent que oui, tandis que les porte-parole de l'industrie suggèrent que l'Angleterre, seule à posséder la technologie nécessaire à la destruction des déchets, a le devoir de les accepter pour éviter la transformation du reste du monde en dépôt.

Un incident survenu la semaine dernière a toutefois fourni de l'eau au moulin des écologistes opposés à l'importation de déchets toxiques en Angleterre. Des centaines de tonnes de produits chimiques contenant des produits cancérigènes (xylènes, furannes et l'hydrogène 7, utilisé dans la fabrication de pesticides) ont été importés des États-Unis en juin pour être recyclés dans une usine du Yorkshire.

Pourtant, de l'aveu de la direction, cette usine n'était pas équipée pour neutraliser ce genre de marchandises et aucun des sept conteneurs impliqués ne portait de panneau révélant l'existence de produits dangereux.

Par ailleurs, les sondages démontrent l'inquiétude croissante

de la population. Selon une enquête citée par le magazine *The Economist*, près de la moitié des Britanniques comptent les produits toxiques parmi les plus graves problèmes environnementaux du pays.

Il y plus : les trois quarts des personnes interrogées estiment que l'Angleterre doit interdire son sol aux produits toxiques étrangers.

Partagé entre toutes ces tentatives et incapable d'enrayer la campagne des groupes environnementaux, le Secrétaire à l'Environnement du Royaume-Uni, Christopher Patten, a mis en garde les pays producteurs de déchets toxiques en les invitant à disposer eux-mêmes des matières indésirables... à l'avenir.

Capacité triplée

Mais l'industrie britannique de l'élimination des produits dangereux est en voie de tripler sa capacité d'absorption. En effet, en 1989, quelque 100 000 tonnes de produits dangereux devraient être importées en Angleterre.

Cela représente une augmentation de 20 p. cent sur 1988, année durant laquelle 83 000 tonnes de ces importations avaient engendré des revenus de \$50 à \$60 millions au pays. En 1987, seules 53 000 tonnes de produits dangereux avaient franchi les douanes anglaises.

De tous ces produits, seulement 13 p. cent sont incinérés, soit les plus dangereux comme, par exemple, les BPC. Il en coûte entre \$2 000 et \$3 500 pour détruire une tonne de BPC.

Présentement, l'Angleterre ne compte que trois incinérateurs théoriquement capables de détruire — sans retombées négatives — des produits hautement toxiques comme les BPC, le mercure ou les solvants les plus volatiles. Deux de ces incinérateurs appartiennent à la société Rechem, dont celui de Pontypool, où devaient être incinérés les BPC de Saint-Basile.

Toutefois, cinq demandes de permis sont à l'étude et devraient faire l'objet d'audiences publiques dans les mois qui viennent.

Bourassa aime bien mieux parler «enfin» d'économie que de BPC...

Les libéraux promettent des avantages fiscaux pour les investisseurs

ANDRÉ PÉPIN

■ Heureux d'échapper enfin aux insistantes questions sur les BPC de Saint-Basile, le premier ministre Robert Bourassa était d'humeur à parler de bataille électorale hier matin. Il admettait même que les péquistes pourraient récolter de 35 à 40 p. cent des votes le 25 septembre prochain.

En y allant d'une première promesse dans le domaine économique, une injection de \$50 millions dans le domaine de la haute technologie pour encourager les programmes de recherche, le chef libéral a déclaré, sur le ton de la blague, devant les journalistes: «Depuis deux semaines, vous posez des questions sur le même sujet. Je suis heureux de parler enfin d'économie. Je suis plus à l'aise dans ce domaine».

Souriant malgré un sondage qui montre une baisse de popularité de son parti, il a ajouté: «Depuis deux mois, vous vous inquiétez de l'avenir de la démocratie au Québec. Or, relisez l'histoire

et vous verrez que les Québécois ont toujours offert une opposition. Ce qui est important, c'est que le taux de satisfaction des Québécois à l'endroit du gouvernement libéral dépasse 50 p. cent et ce, depuis 4 ans».

L'analyse des sondages, la lecture des commentaires politiques, les ripostes des adversaires, bref tout le jeu politique le passionne. Il s'amuse même quotidiennement à relever les petites erreurs de faits qui se glissent occasionnellement dans les différents reportages des médias.

Contrairement à bon nombre de ses organisateurs politiques, le chef libéral n'a jamais ouvertement souhaité renouveler l'exploit de son collègue Frank McKenna du Nouveau-Brunswick.

La haute technologie

C'est à l'ancienne raffinerie de Gulf, à Montréal-est, aujourd'hui Kemtec, une entreprise de pétrochimie, que Robert Bourassa a livré sa première promesse «économique».

Les libéraux s'engagent à faciliter le financement d'investissements majeurs pour le tissu industriel en permettant la mise sur pied de «Sociétés de projets moteurs», qui comporteront un avantage fiscal pour l'investisseur particulier. Il s'agira de projets spécifiques, clairement identifiés et conformes aux normes qui fixera le gouvernement.

L'avantage fiscal accordé aux particuliers serait fonction du niveau de développement — du point de vue du risque — du projet. Les investisseurs, soutient M. Bourassa, pourraient bénéficier d'un avantage fiscal variant entre 100 et 200 p. cent dépendamment de l'utilisation des fonds.

Compte tenu des taux marginaux d'imposition, soutiennent les libéraux, les particuliers investisseurs pourraient bénéficier d'une réduction d'impôt pouvant aller jusqu'à 48 p. cent de leur investissement. Les libéraux prévoient que cette mesure fiscale privera le trésor de \$50 millions, d'ici quelques années, lorsque les sociétés de projets moteurs seront bien établies.

Des entreprises qui montrent un chiffre d'affaires aussi importants que \$250 millions pourraient recourir à ce mode de financement pour des projets de recherche particulièrement risqués, a indiqué le candidat libéral dans Outremont, M. Gerald Tremblay.

Les entreprises admissibles seront celles qui oeuvrent principalement au Québec et qui jouissent d'une réputation solide au Québec, au Canada ou sur la scène internationale.

Elles devront s'intéresser à une activité de développement très spécifique qui se distingue clairement des opérations courantes de l'entreprise.

Les projets pourront comporter plusieurs phases, soit la recherche, le développement, la production et la commercialisation.

Ces projets, insistent les libéraux de plus en plus, devront être conformes à des normes environnementales élevées. Par cet engagement, les libéraux veulent canaliser des fonds dans des projets à fort coefficient de retombées économiques, en abaissant le coût du capital.

Économie

Parler de Montréal, c'est urgent!



CLAUDE PICHER

■ Derrière la folle tourmente qui agite le dossier des BPC et les querelles byzantines autour du débat des chefs, se dissimulent, hélas, des enjeux autrement plus importants.

Un des plus gros bobos, dont à peu près personne n'a parlé jusqu'à présent, c'est l'état déplorable de l'économie montréalaise. Moteur traditionnel de l'économie québécoise, Montréal, en 1989, a des ratés.

Les chiffres les plus récents indiquent que le taux de chômage, à Montréal, atteint 10,2 p. cent, proportion plus élevée que dans n'importe quelle autre grande ville canadienne. C'est déjà grave, mais la réalité est encore beaucoup plus cruelle, comme l'a fait ressortir le maire Jean Doré lors de son entretien avec Jacques Parizeau, la semaine dernière. Pour avoir une vue plus juste de la situation, a-t-il rappelé, il faut reconnaître qu'il y a en fait deux Montréal: la ville proprement dite et la banlieue. Le maire a mille fois raison.

Montréal la pauvre

Le taux de 10,2 p. cent dont nous venons de parler concerne l'ensemble de la région, y compris Laval, la couronne nord, la Rive-Sud. Or, le taux de chômage à Montréal même atteint actuellement, selon les extrapolations les plus conservatrices des experts de la Ville, 16 p. cent. Dans certains quartiers, cela joue dans les 22 p. cent. Les chiffres réels sont sans doute plus élevés. Ces niveaux, surtout en période de forte croissance, sont proprement inacceptables.

Il va de soi que le taux épouvantable observé dans la ville de Montréal, qui compte pour environ le tiers de la population active de l'agglomération, fait bondir la moyenne régionale. Dans la prospère banlieue montréalaise, le taux de chômage se situerait en-dessous de la barre des 7 p. cent, en plein dans la moyenne canadienne (et même un peu moins).

Les municipalités de la banlieue sont de plus en plus riches, tandis que Montréal s'appauvrit. La fébrilité de la construction d'édifices à bureaux dans le centre-ville montréalais n'est qu'une illusion: ce sont des banlieusards qui y travaillent!

Pire: de plus en plus, les entreprises s'établissent en banlieue, créant des emplois localement. Enfin, le faible mouvement de retour à la ville est compromis par l'exode vers la banlieue des Montréalais, y compris des ménages à revenus moyens ou élevés.

Pendant la campagne, on doit, si on finit par oublier les futilités, parler beaucoup plus de la maladie qui gruge Montréal, parce que le gouvernement provincial a un rôle capital à jouer dans la relance de l'économie montréalaise.

Empoignades

Cela est d'autant plus important que le gouvernement sortant doit rendre des comptes. A bien des égards, il n'a pas fait son boulot! Et ici, on aborde la question délicate des relations tendues entre l'administration du RCM et certains puissants ministres provinciaux, Marc-Yvan Côté en tête. Montréal souffre déjà de ce cli-

mat d'affrontement, et risque d'en souffrir bien davantage encore parce que dans ce genre de chicane, quoi qu'on en pense à l'hôtel de ville, c'est toujours Québec qui aura le gros bout du bâton.

Le plus bel exemple demeure sans doute l'aberration du plan Côté, cet ambitieux programme de développement routier qui favorise la banlieue au détriment de Montréal. Les banlieusards, qui vivent le cauchemar quotidien des ponts engorgés, ont certes des raisons de se réjouir à court terme des projets du ministre des Transports. Mais en affaiblissant délibérément Montréal, celui-ci, à plus long terme, ne défavorise-t-il pas l'ensemble de la région? Pas un mot sur le sujet depuis le début de la campagne!

Pourtant c'est important, et pas seulement pour la Ville de Montréal. Les problèmes des quartiers montréalais sont ceux de toute la région. Un exemple: on parle souvent des difficultés de l'Est. Ce qu'il faudrait ajouter, c'est que les deux-tiers des résidents de l'Est travaillent à l'extérieur du secteur, et que les deux-tiers des emplois, dans l'Est, sont occupés par des non résidents. La relation entre l'économie des quartiers et celle des municipalités de banlieue est si intime qu'il est presque suicidaire, pour l'ensemble de la région, de vouloir favoriser le développement de la banlieue au détriment de Montréal (le contraire serait aussi vrai). L'économie de la grande région de Montréal doit être considérée comme un tout, et c'est sur les points faibles (c'est-à-dire la grosse faiblesse, la ville de Montréal), qu'il faut faire porter les efforts. Si l'Est va mieux, c'est toute la région qui en profitera.

Personne, d'autre part, n'a encore demandé de comptes au ministre Côté pour la désinvolture avec laquelle il a traité la suggestion montréalaise, pourtant intéressante, de doubler la capacité de l'autoroute Métropolitaine.

Pensons aussi que parmi les politiciens qui ont activement travaillé pour obtenir l'Agence spatiale sur la Rive-Sud plutôt qu'à Montréal, on retrouve André Bourbeau, un autre poids lourd libéral. D'ailleurs, Montréal, première ville du Québec, n'est représentée au cabinet que par quatre ministres d'importance secondaire (Guy Rivard, André Vallet, Violette Trépanier, Louise Robic). C'est en banlieue qu'il faut aller pour trouver les Bourbeaux, Bacon, Johnson... et Bourassa.

Finalement, à travers tout cela, le gouvernement serait-il en train d'étouffer Montréal pour des raisons politiques?

Voilà toutes des questions qu'il urge de soulever au cours de la campagne. Attention! Il ne s'agit pas de faire tomber tous les malheurs de Montréal sur le dos du gouvernement du Québec. Ottawa aussi devra rendre des comptes, à commencer par le ministre Jean Corbeil, qui a visiblement de la difficulté à voir les problèmes de Montréal. Et l'administration Doré n'est certes pas au-dessus de tout reproche, elle qui a sa part de responsabilité dans la détérioration des relations Québec-Montréal.

Mais en attendant, c'est Québec qui est sur la sellette, et ce sont les politiciens provinciaux qui doivent rendre compte aux Montréalais de leurs décisions et prendre les engagements qui s'imposent pour sortir la métropole québécoise de son marasme.

La pub du PLQ ne sera dévoilée que lundi

LOUIS FALARDEAU

■ Même si les partis sont autorisés à faire de la publicité à compter de dimanche, ce n'est que lundi matin que le Parti libéral permettra aux journalistes de visionner les messages préparés pour la télévision.

En annonçant cette décision à *La Presse* après trois jours de silence du parti sur le sujet, le directeur de tournée du PLQ, M. Ronald Poupard, a expliqué que les conseillers juridiques de sa formation avaient conseillé la prudence. Ils craignent que la diffusion des messages avant dimanche puisse être considérée comme une infraction à la loi électorale.

Interrogé à ce sujet, la directrice des communications au bureau du Directeur général des élections, Mme Thérèse Fortier, a indiqué qu'aucune plainte n'avait été reçue à la suite de la diffusion par les médias de nouvelles sur les messages télévisés du PQ. Elle a ajouté que selon le directeur du contentieux du bureau, il n'y avait, à première vue, rien dans cette pratique qui allait à l'encontre de la loi.

La loi a justement été modifiée cette année pour qu'il soit clair que les reportages des journaux, de la radio et de la télévision ne constituent pas une dépense électorale. La diffusion même intégrale d'un message dans le cadre d'un bulletin de nouvelle pour illustrer un reportage, comme la télé l'a fait jeudi soir en présentant la campagne de publicité péquiste, ne peut donc constituer une infraction à l'article de la loi qui interdit aux partis de faire de la publicité «avant le vingt-neuvième jour précédant celui du scrutin».

Ex-membre du RIN, Jacques Renaud appuie maintenant le Parti égalité. Bon orateur, à l'aise en anglais, il est très apprécié comme conférencier lors d'assemblées d'investiture. Au Québec, dit-il, les colonisateurs sont devenus les colonisés, les opprimés les opprimés.

PHOTO RICHARD COOIN, La Presse



Le Parti égalité a failli être dirigé par un ex-membre du RIN

Jacques Renaud se défend d'être le «francophone de service»

PAUL ROY

■ Le Parti égalité, champion des droits des Anglo-Québécois, a failli être dirigé par un ex-membre du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) qui a voté «oui» au référendum.

Robert Libman, l'actuel chef du Parti égalité, a confirmé hier à *La Presse* avoir offert, il y a plusieurs mois, le leadership du PE à l'écrivain Jacques Renaud, un ancien de Parti pris et du RIN et l'auteur de plusieurs ouvrages dont le plus connu est *Le Cassé*, roman publié en 1964.

En plus de tenir l'ex-indépendantiste Renaud en estime, M. Libman explique qu'il souhaite voir le PE devenir un jour «un vrai parti politique». «Or, comme le Québec compte environ 80 p. cent de francophones, je trouverais tout à fait normal que le Parti égalité ait un chef francophone.»

Jacques Renaud, qui est âgé de 46 ans, a refusé l'offre qui lui était faite. Tout comme il a jusqu'ici refusé d'être candidat du PE dans Outremont.

«Je ne suis pas un homme politique», a-t-il expliqué à *La Presse*. «Et puis, j'ai mon travail d'écri-

vain qui me prend tout mon temps.» Il a un roman en chantier, et un recueil de nouvelles, *L'espace du diable*, et une rétrospective de poésies, *Les cycles du scorpion*, qui doivent paraître bientôt.

Mais M. Renaud ne cache pas ses sympathies pour le PE, né en opposition à la loi 178 qui interdit l'affichage extérieur dans une autre langue que le français. Bon orateur, à l'aise en anglais, il est très apprécié comme conférencier lors d'assemblées d'investiture.

— N'avez-vous pas l'impression de faire le combat des Anglais? D'être leur «francophone de service»?

— Ce n'est pas le combat des Anglais. C'est le combat d'une minorité. Et le combat des libertés individuelles.

Citant Albert Memmi, il explique qu'au Québec, les colonisateurs sont devenus les colonisés, les opprimés les opprimés. «Il s'est produit un renversement de situation complet. Alors c'est le temps de dire: «Arrêtons! Arrêtons! Nous sommes en train de faire ce que nous avons toujours reproché aux autres.»

Jacques Renaud dit qu'il avait fait ses valises, tellement il se sen-

taient étouffé par le climat de xénophobie qu'il percevait ici. Le son-gais à partir pour le Vermont. Ou Boston...

Puis, le Parti égalité est né. «Tout à coup, ce que je ressentais, je pouvais l'exprimer. Je suis resté.»

Il dit ne pas avoir peur d'être à contre-courant: «Je n'étais pas à la mode, en 1975, quand j'ai dénoncé dans *Le jour* le fanatisme jousalant dans la littérature québécoise. A cette époque, tous les écrivains qui n'écrivaient pas en *joual* étaient ostracisés.»

Jacques Renaud dit ne pas craindre pour la survie du français au Québec. Selon lui, ceux qui ont peur, «on leur mettrait du français mur à mur qu'ils auraient encore peur».

Mercredi soir, devant un auditoire anglophone de la circonscription Marguerite-Bourgeoys, Jacques Renaud est au micro: «We're not a language, we're not a color of skin, we're not a religion, we're human beings!»

Les applaudissements fusent. — Êtes-vous devenu la vedette du PE?

— Le vedettariat, j'en ai assimilé l'essence en 64, quand j'ai publié *Le Cassé*. Pour moi, le vedettariat c'est de la *schnouette*!

Le débat: l'offre de TVA expire sans que les partis se soient entendus

MICHELE OUMET

■ Il n'y en aura pas de débat... du moins le 31 août. L'offre du réseau TVA venait à échéance hier à 17 h et les deux partis politiques ont été incapables de s'entendre sur une date.

Il reste pourtant une mince

«Si les chefs réussissent à fixer une date qui leur convient, nous sommes toujours prêts à les accueillir», a expliqué hier le pdg du réseau TVA, Michel Héroux.

leur d'espoir. «Si les chefs réussissent à fixer une date qui leur convient, nous sommes toujours prêts à les accueillir», a expliqué hier le pdg du réseau TVA, Michel Héroux. Mais nous avons besoin d'un délai minimum de six jours pour organiser le débat.»

«Je ne veux pas être un instrument de pression. Si j'ai imposé un délai pour mon offre du 31 août c'est uniquement pour des raisons de logistique», a précisé M. Héroux. Nous devons libérer un studio, préparer les décors, négocier la formule du débat avec les deux partis et, tout ça, en plein lancement de saison. Si on misait tout sur la politique, on s'ennuierait de notre mère! On ne peut pas se «réveiller» de bord sur un trente sous», dit-il.

Du côté des partis politiques, l'impasse est totale. Le PLQ tient mordicus à la date du 31 août et le PQ est tout aussi inflexible: c'est après la Fête du travail, ou rien du tout. Et ce sont toujours les mêmes arguments qui sont ressassés.

Pourtant, le PLQ a tendu une perche au PQ hier. Mario Bertrand, directeur de campagne des libéraux, a contacté, jeudi, son homologue péquiste, Pierre Boileau. Mais le PLQ n'avait rien de nouveau à proposer sauf l'éternelle date du 31 août. Hier matin, nouvelle tentative. Le Parti libéral envoya un télégramme au PQ. «M. Parizeau, vous avez rendez-vous avec la population du Québec le 31 août. Cessez de vous défilier!», écrit en substance Fer-

nand Lalonde, négociateur libéral dans ce dossier.

«Ce n'est pas de la négociation, s'exclame Claude Beaulieu, le négociateur péquiste, c'est un ultimatum! M. Lalonde peut bien utiliser toute l'ironie qu'il voudra, les gens ne sont pas prêts à écouter un débat entre les chefs. Il y a encore du monde qui nous appelle pour nous demander quand les élections seront déclenchées.»

«Les libéraux jouent un petit jeu pas très honnête, renchérit Pierre Boileau. On ne fera pas un débat le jeudi 31 août, un soir de «magasinage» et à la veille de la fin de semaine de la Fête du travail!»

«M. Parizeau aurait-il peur

d'affronter Robert Bourassa?» réplique Fernand Lalonde.

Le PQ se promet bien de talonner publiquement le chef libéral puisque le réseau TVA laisse la porte ouverte pour un débat en septembre. «Pas question, répond M. Lalonde. On commence une tournée de plusieurs jours en région à partir du 1^{er} septembre. L'annuler coûterait les yeux de la tête.»

Cette chicane de dates remet en question le débat en anglais. Une rencontre devait avoir lieu cette semaine entre les représentants des deux partis politiques et les responsables des réseaux CBC et CFCF. Le Parti québécois a accepté mais le Parti libéral n'a toujours pas répondu.



Et pourquoi pas une femme premier ministre?

Parizeau souhaite présenter une soixantaine de candidates péquistes lors d'un prochain scrutin

GILLES NORMAND

■ Le président du Parti québécois — à qui le premier sondage de la campagne donnait l'air du chat qui avait avalé le canari — croit que les femmes devraient composer la moitié du Conseil des ministres, et il ne voit pas pourquoi une femme ne pourrait accéder à la charge de premier ministre tout autant qu'un homme.

Premier chef de parti à promouvoir une telle idée au Québec, et même au pays, M. Parizeau a soutenu que le PQ s'était donné comme objectif de présenter à un prochain scrutin général une soixantaine de femmes sur 125 candidats.

Le chef péquiste répliquait ainsi, hier, à Montréal, à une déclaration de son adversaire Robert Bourassa qui, se disant heureux d'avoir dans ses rangs 22 femmes comparativement à 18 en 1985, faisait part de son intention de renforcer la présence féminine dans son prochain cabinet.

M. Parizeau, lui, s'est dit plutôt déçu de n'avoir pu attirer plus de 31 ou 33 femmes

— selon les résultats des prochaines assemblées d'investiture — dans son équipe de candidats, comparativement à 20 seulement en 1985.

Il a ajouté que la faible présence féminine parmi les candidats libéraux ne permettrait pas à M. Bourassa d'en accroître considérablement la représentation dans son cabinet.

Sondage

Manifestement content des résultats d'un sondage de la firme Léger & Léger réalisé pour *Le Journal de Montréal* et *Quatre Saisons*, et selon lequel l'écart se rétrécit de 19 p. cent à 11,7 p. cent entre le PLQ et le PQ, M. Parizeau a indiqué qu'à son avis, les libéraux payaient pour «leur incapacité à se décider», depuis la couleur de la margarine jusqu'à la saga des BPC, en passant par les heures d'ouverture des magasins le dimanche.

Le chef péquiste ne s'est pas montré surpris de ce que l'idée de souveraineté soit plus populaire (42,1 p. cent pour) que son

parti, puisque c'est le cas depuis longtemps et que c'est la raison pour laquelle il pousse lui-même davantage sur cette option politique. Que le premier ministre Bourassa soit plus populaire que lui, dans une proportion de 44,8 p. cent contre 31,5 p. cent, M. Parizeau a dit qu'il s'agissait d'un phénomène normal et habituel après quelques années de pouvoir, mais que les chiffres indiquaient un rétrécissement de l'écart.

Infirmières

Le vote des infirmières qui se sont prononcées en faveur de la grève dans une proportion de 74 p. cent inquiète sérieusement M. Parizeau, puisque celle-ci serait, dans l'immédiat, illégale.

«Je crois que pour l'essentiel elles ont raison, mais je ne peux pas appuyer une grève qui serait illégale. Lorsqu'on veut remplacer le gouvernement et en prendre les responsabilités, on ne peut accepter une grève illégale», a dit le chef du PQ, suggérant plutôt la mise en place d'une médiation spéciale pour régler ce dossier.

Le débat

Le débat de télévision n'a plus l'air d'être possible et le chef péquiste, accuse Robert Bourassa de s'être débrouillé pour qu'il n'ait pas lieu. Il se dit toujours intéressé à une confrontation télévisée en français avec son adversaire et à une autre en anglais, à une date qui permette aux électeurs de s'y retrouver, soit quand les partis auront davantage fait connaître leurs engagements. M. Parizeau s'est aussi dit intéressé à l'idée de deux ou trois débats à la radio, et il a indiqué qu'il acceptait la proposition que lui faisait l'UPA d'affronter le chef libéral dans un débat sur l'agriculture.

Concernant l'attitude douteuse de la Sûreté du Québec, qui a laissé décharger les conteneurs de BPC sur le quai de Baie-Commeau, en pleine nuit, en dépit d'une injonction d'interdiction, M. Parizeau a dit que les policiers obéissent à des ordres et qu'il fallait voir qui les avaient donnés. Selon lui, le ministre de la Justice, Gil Remillard, devrait s'enquérir auprès du directeur de la SQ de ces questions.

Dougherty et Thuringer ont songé à être candidats indépendants

PAUL ROY

■ Joan Dougherty et Harold Thuringer, deux des libéraux qui avaient voté contre la loi 178, ont songé à être candidats indépendants cette fois-ci.

«J'y ai songé tout l'hiver, a confié à *La Presse* Mme Dougherty, députée de Jacques-Cartier. Il y avait une espèce de colère tranquille très généralisée dans mon comté. Cette colère, elle n'était pas dirigée contre moi, mais contre mon parti. Et elle est encore là.»

Ce n'est qu'à la fin-mai qu'elle dit avoir décidé de rester au parti pour continuer la lutte de l'intérieur. «La philosophie de base du Parti libéral, qui vise le respect de la dignité de tous les Québécois, existe toujours», dit-elle.

— Et la loi 178?
— C'est une loi très, très malheureuse. Un jour, peut-être, nous n'aurons plus besoin d'une loi comme celle-là...

«Je ne crois pas aux miracles et aux virages à 160 degrés», signale pour sa part son collègue député de Notre-Dame-de-Grâce, Harold Thuringer. «Je suis toujours contre la loi (qui interdit l'affichage dans une autre langue que le français), mais je suis réaliste, je sais qu'on ne va pas la changer le 26 septembre.»

M. Thuringer aussi a sérieusement envisagé la possibilité de se présenter comme indépendant. «De janvier à mai, j'ai consulté, j'ai même fait du porte à porte, pour prendre le pouls de mes électeurs. Les gens sont vraiment fatigués, ils ont comme une roche dans le ventre.»

Puis, le député originaire de la Saskatchewan a jugé que quitter le Parti libéral c'était s'isoler. «Et les anglophones ne doivent pas s'isoler.»

Il ajoute qu'il aurait agi de la même façon si le français avait été attaqué. «S'il y avait une loi, disons 179, contre le français, je voterais contre ça aussi, *caline!*»

M. Thuringer, qui avait facilement remporté la circonscription lors d'une élection partielle, en 1987, prévoit que la partie sera plus difficile cette fois-ci. Le candidat du Parti égalité, Gordon Atkinson, pourrait être son principal adversaire.

Le PÉ, qui s'est fait le champion des droits des anglophones, n'a pas encore de candidat connu dans Jacques-Cartier, la circonscription de Mme Dougherty.

Mais elle n'est pas rassurée pour autant. «Dans mon entourage, certains me disent qu'il n'y a aucun problème. Mais d'autres sont beaucoup plus inquiets. Moi, je n'ai aucune idée, je ne sais vraiment pas.»

Mme Dougherty avait obtenu une majorité de 21 000 voix en 1985.

— Il faudrait que quelque chose de très grave se produise pour que vous perdiez, non?

— Pour les anglophones, la loi 178, c'est très grave...

La débandade avait d'ailleurs déjà débuté, quand la loi 178 a été promulguée en décembre dernier. Harold Thuringer parle d'un climat. Il mentionne notamment le blâme servi par l'Assemblée nationale au Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, qui avait déploré le sort fait aux Anglo-Québécois.

«Il y a eu la loi 178, explique-t-il. Mais il y a aussi eu l'affaire Fortier...»

Meech: l'expert de l'UdeM corrige les propos de Bertrand et Remillard

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le concept de «société distincte» utilisé dans l'Accord du lac Meech, met en péril le droit du Québec à l'autodétermination, estime le constitutionnaliste Guy Bertrand, une interprétation taxée de «ridicule» par le ministre de la Justice Gil Remillard.

Duel de constitutionnalistes, hier à Québec. D'entrée de jeu le candidat péquiste dans Louis-Hébert, Me Guy Bertrand, a mis en reliefs, lors d'une conférence de presse, «les conséquences énormes de l'Accord du lac Meech, l'abandon de notre droit exclusif à l'autodétermination par le refus de nous identifier comme peuple».

Fort documenté, M. Bertrand a notamment cité une étude d'un spécialiste de droit international de l'Université de Montréal, Daniel Turp, qui, dans un avis fourni au gouvernement Lévesque, en 1985, soulignait que l'expression «société distincte» était inexistante en droit international. Pour M. Turp, il aurait mieux valu utiliser le mot «peuple» pour établir hors de tout doute la prérogative des québécois de se détacher du reste du Canada.

Selon Me Bertrand, l'accord constitutionnel est une «trahison sans précédent» qui laissera le Québec ligoté, soumis sans appel aux volontés d'Ottawa qui veut banaliser et «bilinguiser» le Québec.

Même si son chef, Jacques Parizeau, soutient à la cantonade que «le Lac Meech est mort», Me Bertrand est convaincu du contraire. «Il suffirait d'une frégate de plus et de quelques millions pour les feux de forêts pour obtenir l'appui du Nouveau-Brunswick et du Manitoba», lance-t-il.

Ridicule

Deux heures plus tard, c'était au tour du ministre Gil Remillard de citer lui aussi le constitutionnaliste Turp. Lors de la commission parlementaire sur l'Accord du lac Meech en mai



Gil Remillard



Guy Bertrand

1987, M. Turp avait salué le gouvernement Bourassa qui avait su convaincre les autres provinces de consacrer le caractère distinct du Québec et «d'avoir ainsi réussi à faire reconnaître le droit à l'autodétermination du Québec».

«J'ai beaucoup de respect pour Me Bertrand comme criminaliste», a lancé M. Remillard au péquiste qui l'avait accusé «de ne jamais avoir plaidé de sa vie».

Pour le ministre Remillard, «c'est tout à fait ridicule» de penser que le droit des québécois à décider de leur avenir puisse être contrecarré par une loi ou par le gouvernement fédéral.

Ironie du sort, Daniel Turp, le spécialiste appelé à la rescousse par les deux politiciens, estime que les deux sont dans l'erreur.

Rejoint hier à son domicile par *La Presse*, il a souligné que le ministre Remillard n'avait cité qu'une partie infime de sa comparution d'il y a deux ans où il insistait encore pour que le gouvernement du Québec utilise la notion de «peuple» plutôt que de «société distincte», dans son entente constitutionnelle.

doit faire sa part pour le financement universitaire. Nous n'avons aucune leçon à recevoir du CPQ».



Tommy D'Errico

D'ERRICO TOUJOURS DANS LE DÉCOR DU PLO

■ Selon *Le Soleil*, Tommy D'Errico, ex-président de la commission des finances du Parti libé-

ral, forcé de démissionner en juin dernier dans l'affaire du dézonage agricole à Laval, est toujours dans le décor. En effet, il occupe un poste plus discret au sein du «Comité du plan», un club supersecret et étroitement contrôlé par Mario Bertrand, le chef de cabinet de Robert Bourassa.

LE PLO DÉVALISE

■ Les locaux du Parti des travailleurs du Québec ont été dévalisés le soir du 15 mai dernier. «Notre liste de membres a disparu, a confié hier le porte-parole du PLO, Philippe Pouyer. Sur cette liste figuraient les noms de nos membres, une centaine, leur adresse et numéro de téléphone. D'autres objets ont également été dérobés tels le répondeur téléphonique, de la correspondance et de la nourriture. Deux autres tentatives de vol ont été effectuées au cours de l'été dont la dernière hier. Cela vous rappelle quelque chose?

«ILS SONT PLEINS»

■ S'il faut en croire les propos de Jacques Parizeau, le responsable de la campagne de souscription du Parti québécois,

Les consultations régionales bloquent l'autoroute 50

ANDRÉ PÉPIN

■ Le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, admet que le prolongement de la fameuse autoroute 50, devant relier l'Outaouais à la métropole, est bloqué par une série de consultations régionales.

«Neuf groupes ont été consultés, notamment en ce qui a trait à l'environnement, et un seul refuse encore de donner son accord», a indiqué M. Côté, au cours d'un entretien avec *La Presse*.

Lui-même embarrassé par cette question, le ministre Claude Ryan, député d'Argenteuil, confiait récemment que les groupes défenseurs de la qualité de l'environnement empêchent de plus en plus la réalisation de projets concrets.

Le tronçon Lachute-Mirabel de l'autoroute 50 fait l'objet de promesses électorales depuis près de 20 ans. Soulignons qu'un premier tronçon, reliant Hull à Masson est déjà complété, mais il ne mène finalement nulle part et ne favorise qu'une population locale. Il n'est en fait d'aucune utilité pour les utilisateurs qui veulent circuler rapidement entre Montréal et l'ouest du Québec.

«Dans le domaine de l'environnement ou, encore des négociations pour obtenir des autorisations de passage, deux personnes peuvent bloquer un projet qui favoriserait des dizaines de milliers d'usagers», admet le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté.

Un autre exemple est la réfection de la route 116, entre Québec et Sherbrooke. Le député libéral d'Arthabaska, M. Laurier Gardner, est vertement critiqué pour le piètre état de cette route dans sa circonscription. La réfection était promise, là aussi, mais le ministre de l'Environnement n'accepte pas le projet des Transports.

Il s'agit là de dossiers très régionaux, susceptibles de causer des difficultés aux candidats libéraux.



Québec, USA

SHERBROOKE

«L'EPQ, le Parti libéral et le NPD sont tous indépendantistes. Quel autre choix les Québécois ont-ils? Celui de s'annexer aux États-Unis!»

André Perron ne doute de rien.

L'annexion, c'est ce que nous offrons avec le Parti 51. Quant à Robert Bourassa et Jacques Parizeau, l'un pourrait être gouverneur et l'autre sénateur du nouvel État américain du Québec! Et nous, nous voterons démocrate ou républicain!

Vraiment de rien, je vous jure.

Sérieux comme un pape, Perron est un grand bonhomme massif, solide, avec une tête qui pourrait être, au choix, celle d'un curé ou celle d'un vendeur d'assurance-vie. Il est juste un peu déconcertant, avec cette faculté qu'il a d'aligner imperturbablement des idées... énormes, mettons.

«Vous allez voir, le Parti 51 va présenter 50 candidats.» Pour l'instant, la formation en a neuf. Six dans les Cantons de l'Est — Perron sera lui-même candidat dans Orford; et trois à Montréal (un retraité et deux camionneurs) dans Lafontaine, Anjou et Vachon.

L'annexion aux États-Unis pourrait se faire en 1992, pour ne pas être en retard sur les États-Unis d'Europe. Même pas besoin d'un référendum! En 1980, René Lévesque avait le pouvoir de passer une loi décrétant l'indépendance. Il ne l'a pas fait. Aujourd'hui, c'est trop tard.

Perron a 49 ans et deux enfants. Il réside à Greenlay, à 20 kilomètres de Sherbrooke et à 40 des... États-Unis. Il a été bûcheron, militaire, camionneur, vendeur.

Et péquiste. «En 1970, un parti — le plus important — m'a rejeté parce que je n'avais pas de diplôme. Aux assemblées d'un autre parti, on ne parlait que de poules et de cochons. Au PQ, c'était sérieux et on m'a au moins écouté.»

Il dit aussi: «Les Américains sont moins hypocrites que les Canadiens. Là-bas, ils se fichent de tes diplômes, de tes cartes de compétence et même de la langue que tu parles. Tu sais travailler, tu travailles et ils te payent. Mario Lemieux, ils l'appellent Lémioùù; mais vous pouvez être sûr que lui, il pense à ses \$12 millions!»

Et la langue? Pas problème. «Il y a quatre millions des nôtres là-bas. Ils parlent peut-être anglais, mais ils travaillent et ils mangent! L'important, comme une dame me disait, est-ce la langue qu'on parle ou ce qu'on a à lui faire goûter? Bientôt, ici, on ne pourra même plus balayer les rues en français.»

Et la culture? «Avez-vous déjà vu un jeune, sur la rue, écouter Ferland sur son walkman? Non, il écoute de la musique américaine, il va voir Samantha Fox et Kenny Rogers. Et puis, *Les Dames de cœur*... heu, ça dépend des goûts; mais une bonne série américaine comme *Dallas* ou *Dynastie*, ça c'est quelque chose!»

Ce serait là la joie, quoi.

Les voitures, le logement, la bouffe, les cigarettes, le gin, l'essence, tout serait moins cher.

Et, en prime, il y aurait du travail pour tout le monde. «Au Québec, les familles monoparentales — des femmes, pour la plupart — sont nombreuses et pauvres. Elles s'entassent dans des petits logements. Les enfants jouent à travers les poubelles. Est-ce que ces femmes-là ne seraient pas heureuses de travailler à \$10 l'heure dans un restaurant, ou dans n'importe quoi, aux États-Unis?»

Grands dieux, que répondre?... On va y penser, m'sieur Perron, on va y penser.

MARIO ROY

Électogrammes

UNE MAIN DE FER

■ Guy Bertrand, le candidat vedette du PQ dans Louis-Hébert, n'y a pas de main morte. Après avoir passé plus d'une heure, hier, à serrer la main à des personnes âgées dans un centre d'accueil, il a constaté qu'il ne se trouvait pas dans sa circonscription mais plutôt dans le comté voisin, Jean-Talon. Et le pire, a-t-il raconté, c'est qu'il avait failli «casser la main» de deux aînés qui avaient vivement grimacé lorsqu'ils avaient serré la pince au candidat.

LE CPQ INQUIÈTE LES ÉTUDIANTS

■ Les associations étudiantes des quatre universités montréalaises s'inquiètent des propos tenus récemment par le Conseil du patronat du Québec (CPQ). L'organisme patronal demandait en effet aux chefs de parti «quand et de combien les frais de scolarité seraient augmentés?» «Une question à laquelle les partis politiques devraient répondre, disent les étudiants. Le patronat reconnaît l'importance de la formation universitaire pour assurer la compétitivité des entreprises, mais jamais il ne lui traverse l'esprit qu'il

ne lui traverse l'esprit qu'il

Le PLQ perd du terrain

LOUIS FALARDEAU

■ Le premier sondage de la campagne indique que si l'avance des libéraux reste très forte, l'écart qui les sépare du PQ a été réduit de plus du tiers.

Réalisé entre le 17 et le 20 août par la maison Léger & Léger pour le compte du *Journal de Montréal* et du réseau *Quatre Saisons*, le sondage indique que si des élections avaient eu lieu à ces dates, 50,2 p. cent des électeurs auraient voté pour le Parti libéral, 38,5 p. cent auraient choisi le Parti québécois, 4,6 p. cent le NPD et 1,4 p. cent le Parti égalité.

Par rapport au dernier sondage de la même firme, réalisé en juillet, le PLQ perd 3,8 p. cent et le PQ gagne 3,5 p. cent.

Malgré ce recul, le sondage a de quoi rassurer M. Bourassa. Le taux de satisfaction à l'égard de son gouvernement reste élevé à 54,5 p. cent, 44,8 p. cent des personnes interrogées considèrent qu'il ferait le meilleur premier ministre (31,5 choisissent plutôt son adversaire, Jacques Parizeau) et plus des deux-tiers prédisent une victoire libérale.

Par ailleurs, si M. Bourassa est largement considéré comme étant le meilleur pour s'occuper d'économie, d'emploi et de constitution, M. Parizeau reçoit la préférence d'une courte tête en matière d'environnement et de famille.

Enfin, M. Parizeau peut aussi se réjouir de voir que 42,1 p. cent des répondants se disent «très» ou «plutôt» favorables à la souveraineté du Québec, alors que 47,5 p. cent sont «plutôt» ou «très» défavorables.

Si la maison Léger & Léger dit avoir interviewé 1 008 personnes, elle ne révèle ni le taux de réponse ni le vrai pourcentage d'indécis.

ENCORE PLUS...

PORTES D'ACTEUR
PORTES DE GARAGE
ISOLÉES EN ACTUEL
STANDARD DU MON.

FENÊTRES
EN PIN
CÉDRE
ALUMINIUM
RECULANT DE SYNTHESE
"U" PVC
SOLAIRES

VIMAT = CHOIX
ET QUALITÉ
INSTALLATION PAR DES
PROFESSIONNELS
MEMBRES DE L'OPQB

CHEZ VIMAT
OBTENEZ
UN RABAIS DE:

50%..

SUR TOUTES LES FENÊTRES
À BATTANT POLAR

DU PRIX DE LISTE
SUGGÉRÉ



ET
EN PLUS...
TAXE:
0%

VIMAT PAIE
LA TAXE PROV.!



FENÊTRE À BATTANT EN PIN
ET CÉDRE, NATUREL OU
RECOUVERT D'ALUMINIUM
BLANC, BRUN, IVOIRE, VERT,
GRIS, BLEU, NOIR



les fenêtres vimat inc.

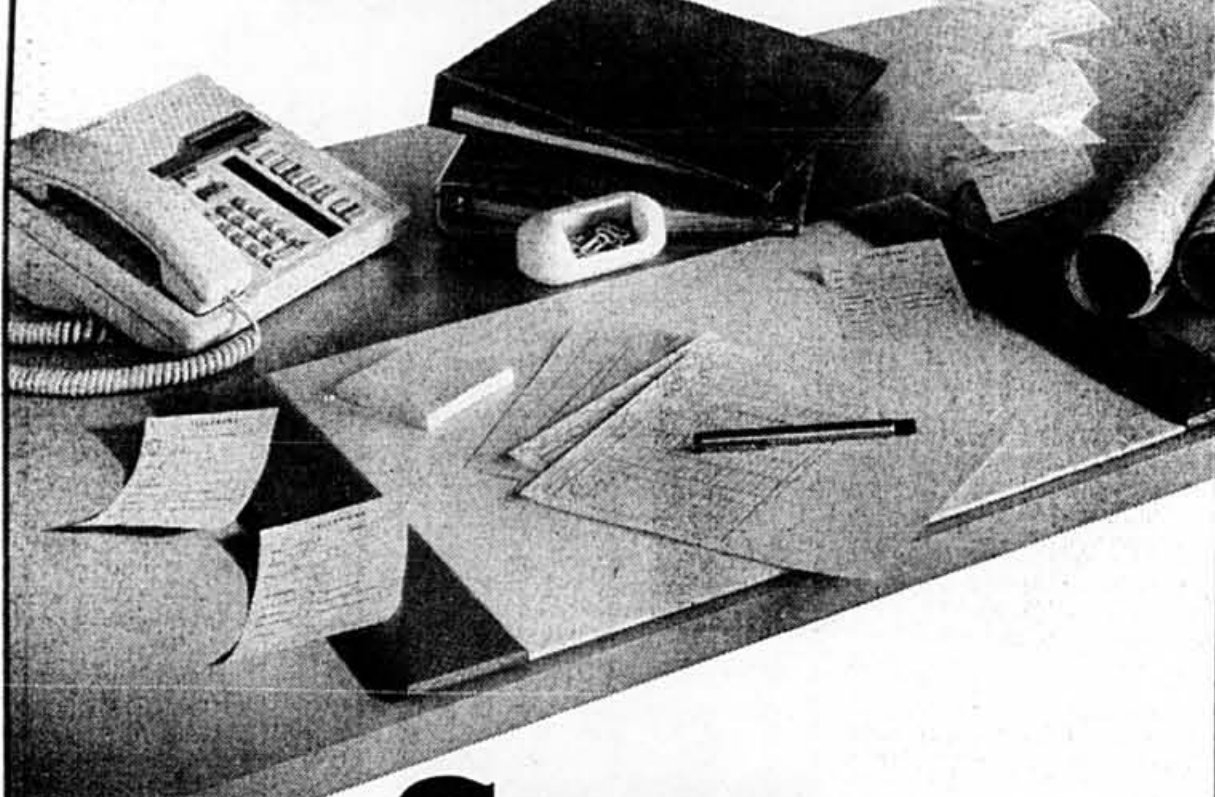
LE PLUS GRAND DISTRIBUTEUR-MANUFACTURIER DE
PORTES ET FENÊTRES AU CANADA

DANS UN RAYON DE 100 KM ** OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 OCT. 89 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

TÉL.: BUREAU-CHEF 1-800-363-8277

TERREBONNE	MONTREAL	VILLE ST LAURENT	ST-HUBERT
1035 CH. DU COTEAU 514 471-1141	3370 BEAUBIEN E. 514 725-5236	8420 COTE DE LIESSE 514 342-6191	3679 BOUL. TASCHEAU 514 445-2780
LAVALTRIE	LAVAL	STANTOIME DES LAURENTIDES	TROIS-RIVIERES
200 CH. DES INDUSTRIES 589-5108 / 586-3362	1776 BOUL. LE CORBUSIER 514 682-9363	13.500 ROUTE 158 514 431-0940	5630 BOUL. DES FORGES 514 378-0810

Cent messages le jour



Sans messages le soir

Toute la journée on vous a interrompu, bombardé de messages. Mais le travail c'est le travail. Dans la même veine, le cinéma c'est le cinéma. Même à la télé. Et il n'y a que le canal de films qui puisse vous offrir du vrai cinéma, chez vous et sans messages... publicitaires.

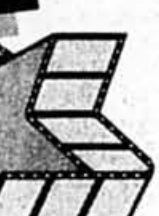
- plus de 80 films par mois • version intégrale
- minimum de 25 primeurs
- guide horaire mensuel gratuit



Du cinéma sans coupures, chez vous!

Abonnez-vous auprès de votre câblodistributeur ou en téléphonant dès maintenant, sans frais au
1-800-361-1830
SERVICE 24 HEURES

SUPER ECRAN
LE CANAL DE FILMS



★ LA BAIE ★

ADRIEN ARPEL



«Pas de panique! Essayez EYELASTIC LIFT^{MD}, un nouveau traitement comprenant des capsules et une crème.»

ADRIEN ARPEL

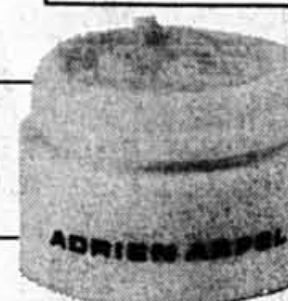


C'est souvent autour des yeux que le temps commence à faire son œuvre. Si vous voulez redonner à votre peau son élasticité et sa fraîcheur, et que le contour de vos yeux soit moins bouffi, ridé et cerné, utilisez Eyelastic Lift^{MD}. Non seulement il vous aidera à avoir meilleure mine le matin, mais il agira comme hydratant pendant toute la journée! Appliquez Eyelastic Lift^{MD} sans ou sous le maquillage et il restera en place!

Capsules et crème 42,50



Une capsule pour les yeux bouffis



Une quantité équivalente de crème raffermissante

= EYELASTIC LIFT^{MD}

Mélangez la capsule et la crème dans la paume de votre main pour activer le Eyelastic Lift^{MD}. Appliquez et laissez agir pendant trois minutes.

MONTREAL Centre-ville, 281-4781 Centre Boulevard, 728-4571, poste 250	Place Versailles, 354-8470, poste 259 Promenades St-Bruno, 653-4455, poste 2243 Centre Rockland, 739-5521, poste 251	Fairview, Pointe-Claire, 697-4870, poste 225 Galeries d'Anjou, 353-3300, poste 3312 Carrefour Laval, 687-1540, poste 3210
---	--	---

SATISFACTION GARANTIE, ON PEUT S'Y FIER!



Opération Excellence

La Presse

L'équipe des porteurs de *La Presse* constitue le lien direct avec nos abonnés. Pour nous, les porteurs sont donc des partenaires de premier ordre et nous tenons à souligner leurs efforts constants pour améliorer le service aux abonnés. Chaque semaine, nous vous présenterons donc 5 porteurs dont le travail inlassable mérite une mention particulière.



Yves St-Pierre Montréal Yves Limoges St-François Mathieu Lavallée Pierrefonds Martin Gélinas Shawinigan Patrick Leduc Valleyfield

Les jeunes choisis comme porteurs d'élite de la semaine recevront un bon d'achat d'une valeur de 50 \$; de quoi s'offrir le petit cadeau bien mérité dont ils ont envie depuis longtemps.

BON D'ACHAT D'UNE VALEUR DE **50\$**

sports experts

Ne manquez pas, du lundi au vendredi à 7 h 59, la mention du porteur du jour *La Presse*, à

CKAC 73
LA SUPER STATION DE MONTREAL